

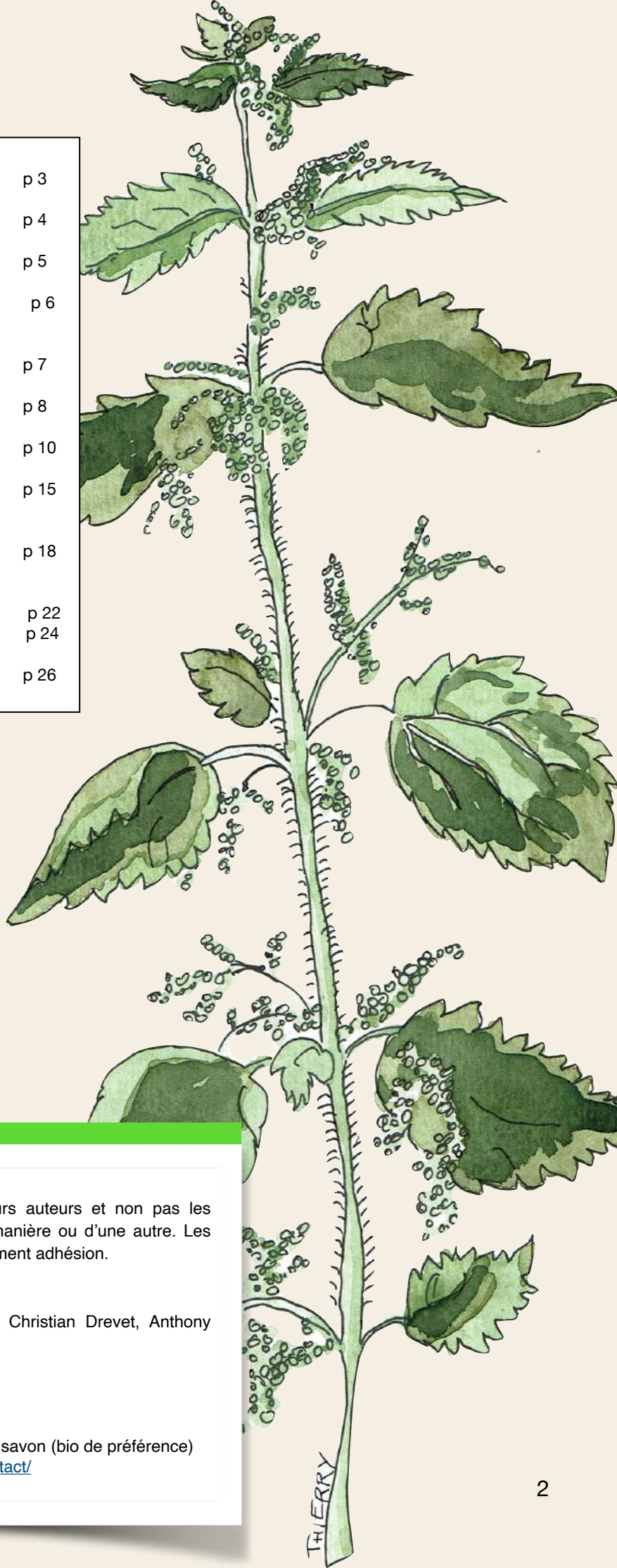
Un mythe iroquois



**QUI PARLERA
AU NOM DU LOUP ?**

SOMMAIRE

. Ouverture Qui parlera au nom du loup ?	p 3
. Alerte, Urgence. Et si les mots ...	p 4
. Nasreddine Le chat et la viande	p 5
. Les infos du cru	p 6
. ZOOM Pierre LOCHIN sur la platière	
. Epistolaires , courrier de lecteurs	p 7
. La fabrique du doute Gilles Escarguel	p 8
. L'ordalocratie épisode 2	p 10
Biodiversité , <i>Parler au nom du loup</i>	p 15
Les faiseurs	
. V.I.V.R.E, INSPIRA tion expiration	p 18
Les chroniques	
. Vive l'eau vive, la chronique de Christian	p 22
. Les champignons médicinaux, la chronique de Michel	p 24
. Clôture , Vers la république de la robustesse O. Hamant	p 26



Rappel

Les propos tenus dans ce journal n'engagent que leurs auteurs et non pas les personnes qui font partie du réseau écocitoyen d'une manière ou d'une autre. Les liens les livres et les références ne valent pas nécessairement adhésion.

• Éco-citoyens ayant participé à ce numéro :

Stéphanie Bissardon, Fabienne Noël, Michel Roméas, Christian Drevet, Anthony Bonnot, Jacques Variengien.

Dessins originaux Thierry Detrez

Illustrations libres de droits <https://www.freepik.com>

Vous voulez nous poser une question ou nous passer un savon (bio de préférence)

contact : <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/contact/>

site : <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com>



Jacques VARIENGIEN

Un mythe iroquois

Les tribus réunies en conseil pour décider du prochain lieu de chasse choisirent - à leur insu - des terres habitées par des loups. En conséquence, les Iroquois subirent des attaques qui décimèrent leurs rangs, et il fallut choisir : partir ou décimer les loups ? Conscients que la deuxième option les aurait abaissés, réduits à une sorte de personnes qu'ils ne voulaient pas être, ils migrèrent.

Et pour éviter de reproduire l'erreur initiale, ils convinrent que lors des réunions du conseil, quelqu'un serait désigné pour représenter les loups.

Depuis lors, tout conseil commence par cette question : qui parlera au nom du loup ?

<https://reporterre.net/Pour-eviter-les-attaques-de-coyotes-Montreal-doit-s-adapter>

Quels enseignements tirer de ce conte ?

- **Sur le plan concret**, on peut avancer que le loup représente le vivant non-humain, irréductible, qui se retourne contre nous de l'avoir négligé, de ne pas lui avoir laissé la place nécessaire. On pense ici aux virus et autres bactéries qui deviendront de plus en plus dangereux du fait de l'effondrement de la biodiversité. Voir visio de G.Escarguel dans ce n°.

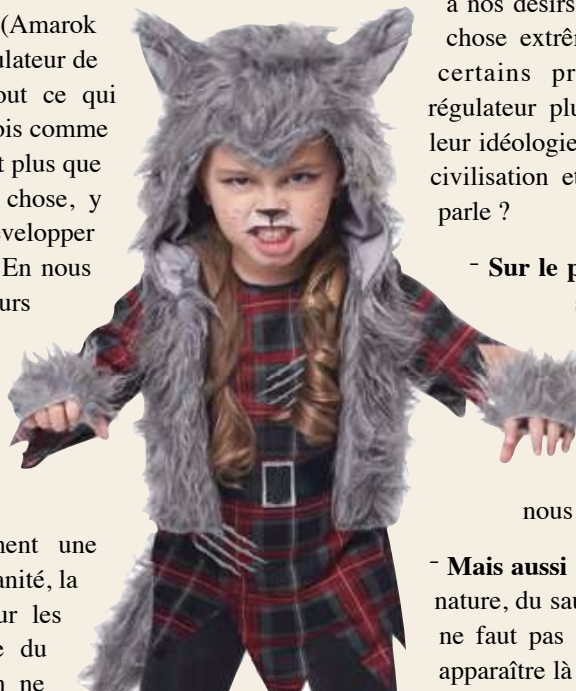
- **Sur le plan symbolique**, le loup (Amarok chez les inuits) est aussi le grand régulateur de l'espèce humaine - la figure de tout ce qui régule les humains - on le pense parfois comme une figure féroce du destin, mais c'est plus que ça, c'est la limite ultime de toute chose, y compris la vie. Or la vie ne peut se développer que dans les limites de son biotope. En nous débarrassant des "loups" - régulateurs que nous avons choisi d'éliminer grâce à la médecine, les technologies, les biotechnologies, et bientôt l'Intelligence Artificielle - nous prenons toute la place sur terre. Ce refus de la limite (l'hubris, ou la pléonexie) trouvera fatalement une résolution violente. Refuser son humanité, la limite donc, c'est une barbarie pour les iroquois qui n'ont pas notre haine du vivant. Et pour nous ? La question ne nous sera pas posée si on ne l'exige pas.

- **Sur le plan psychique**, le loup représente ce à quoi nous ne sommes pas attentifs, ce que nous négligeons quand nous sommes pris par notre désir - qui par définition nous aveugle - ce qui nous empêche, nous entrave ; en clair ce

qui nous remet les pieds sur terre. Si nous n'avons plus de régulateurs externes, de les avoir vaincus, alors nous devons internaliser psychiquement cette fonction : nous réguler nous-mêmes. Cette régulation est une fonction de sauvegarde, de veille, d'attention, occupée socialement par le GIEC et l'IPBS, pour le cas qui nous occupe dans ces colonnes. Encore faut-il les écouter car renoncer à nos désirs, à nos aveuglements donc, est une chose extrêmement difficile ; à tel point que certains préféreront flinguer le veilleur/régulateur plutôt que de renoncer à leur désir, leur idéologie. Au nom de la supériorité de notre civilisation et du progrès. Ça mérite qu'on en parle ?

- **Sur le plan psychique encore** : le loup ce sont les autres quand nous n'y sommes pas attentifs. Les premiers à souffrir de notre insouciance ce sont les pauvres, les femmes, les laids... Surprise quand ils migrent ou nous mettent sur la courge !

- **Mais aussi** : le loup, c'est notre part issue de la nature, du sauvage ; notre férocité atavique qu'il ne faut pas nier car c'est au risque de la voir apparaître là où on ne l'attend pas. N'être qu'un loup (logique libérale) est tout aussi risqué - car impossible - que de n'être qu'un ange (logique collectiviste). Nous avons deux faces à assumer et à articuler.



Alors qui parlera au nom du loup ?

L'ORTIE veut parler au nom du loup !

Alerte ! Urgence ! Et si les mots voulaient dire quelque chose

Pour quelles raisons les élus locaux ne donnent-ils pas l'alerte ? Contrairement à Antonio Gutierrez Pdt de l'ONU. S'il n'y croient pas alors ils devraient le dire ; et surtout nous fournir les éléments, qui justifient leur immobilisme ou leur demi-mesures, pour qu'on puisse les vérifier.

Ce que pense la population ? On ne le sait pas puisqu'il n'y a pas d'enquête d'opinion.

Déclarer l'urgence, donner l'alerte, c'est accuser réception de la réalité et dire qu'il faut changer l'ordre des priorités, qu'il faut laisser tomber son train-train quotidien ; dire que quelque chose doit changer immédiatement.

En clair bouleverser l'ordre des jours. Sinon c'est que l'on ne croit pas à l'urgence.

L'urgence, c'est quand il faut changer de références pour penser la situation.

En clair changer de logique y compris économique si elle a quelque chose à voir. Sinon c'est que l'on ne croit pas à l'urgence.

L'urgence, c'est quand on quitte son espace/ temps privé pour se retrouver à un point de regroupement. Sinon c'est que l'on ne croit pas à l'urgence.

En clair, l'urgence c'est quand on agit à la hauteur des enjeux. Sinon c'est que l'urgence est ailleurs.

Le silence sur le territoire est assourdissant, donc l'urgence est ailleurs. Mais où ?

Que faire quand on croit ce que l'on sait ?

1 Attendre ? Que les jeunes prennent le maquis, ou qu'"ils" trouvent les solutions biotechnologiques pour qu'on ne change rien ? Mais c'est croire en la magie du technicisme : l'hydrogène et la fusion nucléaire.

2 Eduquer "les gens" ? Par qui et lesquels ? Les voisins au SMIC ou les plus riches et les plus polluants qui nous éduquent depuis leurs médias ? <https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isrse/les-1-les-plus-riches-emettent-plus-de-co2-que-les-50-les-plus-pauvres-l-infographie-qui-revele-les-inegalites-climatiques-150432.html> Et surtout *Quis custodiet ipsos custodes ?* (c'est du latin)

3 Se rassembler ? Pacifiquement, pour déclarer l'urgence et y faire face avec les moyens à notre disposition ? Curieusement c'est une option incompréhensible qui me fait passer pour un emmerdeur ou un original alors que ce devrait être le B.A.BA dans une démocratie laïque. Mais qui a la capacité de rassembler puisque ce n'est pas moi ? Quels sont les gens qui en auraient la responsabilité ?

4 Porter l'affaire en justice pour négligence ? Comme on ne peut pas convoquer le peuple - il

n'a pas de personnalité juridique, il est irresponsable au sens où il n'a pas de compte à rendre, il est nu comme tout roi - on ne peut que convoquer les gens dont c'est la charge, qu'ils ont réclamée, et pour laquelle ils sont indemnisés. Mais c'est prendre le risque de basculer dans une République des juges. Mais si les vieux d'ici utilisaient leurs béquilles comme en Suisse... <https://reporterre.net/Climat-le-bras-de-fer-de-retraitees-contre-le-gouvernement-suisse>

5 Déclencher une violence de nature insurrectionnelle ? Se saisir d'une situation locale conflictuelle comme le font *Les soulèvements de la terre* ? Ou les anti-bassines ? Quand on a le sentiment que l'on n'a rien de plus à perdre - comme les loups - la question de la légitime-défense est posée.

Bien sûr, il y a la stratégie survivaliste, que je n'ai pas retenue, qui consiste à se préparer à l'affrontement avec les loups, de plus en plus visibles, que nos modes de vie et notre ékonomisme génèrent.

Stratégie implicite qui expliquerait le silence sur le territoire ? Si oui alors ça va craindre.

LE CHAT ET LA VIANDE

LES CONTES
DE NASREDDINE

Dessin original de Thierry Détrez pour l'ortie



Nasreddine acheta 1kg de viande



Nasreddine rejoint ses amis

Sa femme se mit à cuisiner, mais



elle ne pu résister



longtemps à la



bonne odeur



puis finit par manger
la viande
tout
entière



OU EST PASSEE
LA VIANDE?



C'EST LE
CHAT
L'A MANGE!



Nasreddine mit le chat sur la
balance



SI C'EST LE CHAT, DIS MOI OU EST PASSEE
LA VIANDE? ET SI C'EST LA VIANDE,
OU EST PASSE LE CHAT?



Votre programme d'activités

- *En septembre tout le monde fait son programme d'activités, de distractions, de ralentissements ou d'excitations. Ça va de soi et l'on est prêt à payer pour ça, parfois beaucoup d'argent.*

Mais qui pense à faire son programme d'activités citoyennes (condition de la liberté) et qui pense à en proposer un ? Qui pense au temps et à l'argent qu'il doit y consacrer : entre lectures et participation directe ?

Est-il encore le temps d'opposer des activités ludiques à des activités citoyennes : "j'peux pas m'occuper de ça (6 limites planétaires dépassées sur 9) j'ai piscine !".

Il n'y a rien de plus concret que de se retrouver pour parler en amont de tout acte. Sinon les actes risquent d'être des leurres, des auto-calmants.

Des preuves ?

1 Vous ne commencez rien sans avoir fait un diagnostic, et vous prenez le temps nécessaire ;

2 On ne le fait jamais en politique, et on voit le résultat !

- **Montseveroux**, je vous invite le samedi 23 sept, de 10 à 12 h au château, sous **l'arbre à palabres**.

Thème : *Que faire, ici, maintenant ?*

- *Se taire et se terrer ? Ou parler et se parler ?*
- *Et si on parle, de quoi doit-on parler ?*
- *et si on décide, que doit-on décider ?*

- **Montseveroux**, Champiflore fait son expo botanique et mycologique au château le 14 et 15 octobre. Nombreuses conférences et animations.

- **Beaurepaire**. Date à fixer au plan b, qui va fermer ; alors on va faire le point sur l'été que l'on vient de passer et sur les perspectives : comment allons-nous faire pour nous retrouver pour parler pour chercher des issues ?

- **Du papier à l'arbre**. Charlotte Barbut présente son programme d'animations bénévoles pour 2023-2024 : 7, dates de septembre 2023 à août 2024 avec la Fresque du Climat, la Fresque de la Biodiversité, la Fresque de l'Eau, la Fresque du Sol et Inventons Nos Vies Bas Carbone, le 22 de chaque mois + 5 autres dates.

Elle recherche des lieux sur Bièvre Est, Bièvre Isère et Entre Bièvre et Rhône qui pourraient l'accueillir pour d'autres animations. Voir <https://www.facebook.com/charlotte.barbut>

- **15 novembre 2023, 18h30 à Tournon-sur-Rhône (07)** : Yves Marry animera une conférence à l'UPVH (Université Populaire Vivarais l'Hermitage) sur le thème : « *Comment protéger ses enfants à l'ère numérique ?* ». Nota, je suis en relation avec l'association **Lèves les yeux** qui travaille pour organiser un groupe sur Lyon, et j'espère Vienne. Signalez-vous si vous êtes intéressé par le projet, et par un covoiturage. (voir Sabine Duflo, *Quand les écrans deviennent neurotoxiques*)

- **Shiftproject**. Le groupe Observatoire des imaginaires réclame la participation des amateurs de films et séries [uhttp://bit.ly/obsimaginaires](http://bit.ly/obsimaginaires) pour les évaluer en termes écologiques. Pour les cinéphiles.

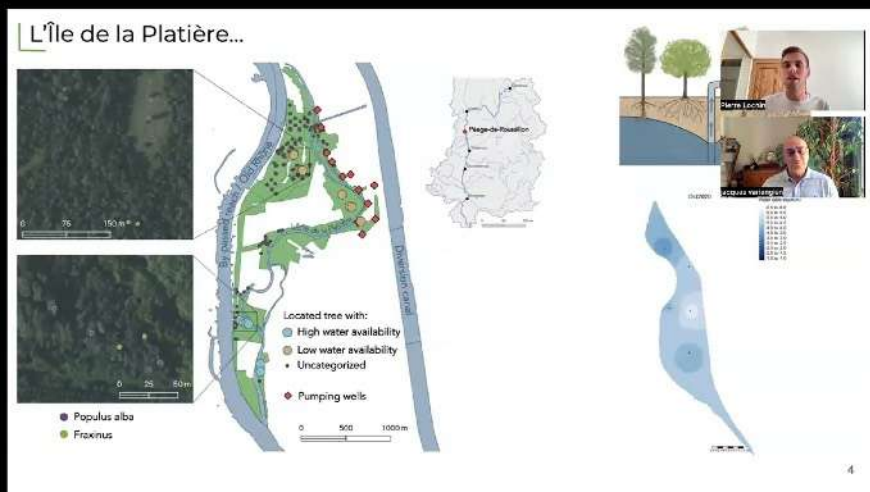
- **Les petits ateliers de Marcel**. Moissieu, <https://www.facebook.com/groups/844394076911348/> Pour celles et ceux qui veulent partager leurs savoirs. C'est un peu différent des SEL <https://seldebeaurepaire.fr> mais interactions possibles et souhaitables.

- **Maisons fissurées**. Avant de solliciter votre assurance suite à la déclaration de catastrophe naturelle sécheresse (vous avez 1 mois et non plus 10 j depuis le 8 septembre), il est plus prudent de prendre conseil auprès d'une association. Un grand nombre de dossiers sont rejetés car mal ficelés.

Si vous organisez des rdv citoyens sur votre village, café climat, café des sciences, ateliers citoyens, performances artistiques spécifiques, ou autres, pensez à nous le faire savoir qu'on le fasse savoir.

ZOOM

Interview en visio de Pierre LOCHIN 50'



Pierre Lochin :

Doctorant à l'ENS de Lyon, je m'intéresse dans le cadre de ma thèse à l'impact du stress hydrique sur les ripisylves le long du corridor fluvial du Rhône. Un de mes terrains d'études principaux est le site de la réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière, qui se caractérise par un fort contraste dans ces conditions hydrologiques et qui est étudié depuis plusieurs dizaines d'années par le laboratoire EVS de l'ENS Lyon. Un des enjeux à l'Île de la Platière est de mieux comprendre le rôle de la disponibilité en eau sur les peuplements alluviaux et quelles sont les réactions de ces peuplements aux périodes de stress hydrique. Plus généralement ces travaux s'intègrent dans notre coopération avec la communauté de

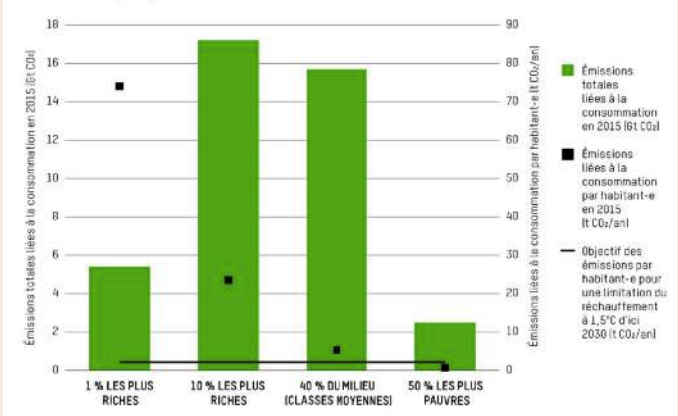
- De Pascal *"Tu vois Jacques, ce qui me fait souci, c'est l'ingéniosité de l'homme face à ce désastre écologique. Il réfléchit désormais à comment maintenir son niveau de confort, en puisant davantage dans les ressources terrestres. Pour exemple : la voiture. On fait tout pour la rendre électrique alors qu'on sait la difficulté de produire de l'électricité, de trouver des minerais pour confectionner les batteries, etc.. plutôt que de remettre la politique de transport en jeu et réduire ainsi notre empreinte carbone. La voiture électrique est l'archétype même de la "bonne" conscience collective... Mauvais choix !"*

Pascal, je pense que ton analyse est largement partagée. La transition énergétique le nucléaire et l'hydrogène sont des mots magiques utilisés dans l'espoir que rien ne change dans nos modes de vie économiques. Ils sont l'ultime tentative, l'ultime troc : *"je veux bien changer à condition que rien ne change."* La mobilité, la fluidité, l'anti-gravité, sont devenues synonyme de liberté ; d'où les bouchons.

Pascal *"Tant que les intérêts économiques seront légions ; Tant que l'homme regardera son intérêt personnel ; Tant que l'égo sera plus fort que l'intérêt collectif ; Tant que les gens ne seront pas tous éduqués ; Tant qu'un inventaire de l'inutile ne sera pas fait ; on n'y n'arrivera pas !"*

Pascal, si le problème c'est la nature humaine, alors c'est sans solution car elle est ce qu'elle est. Voir l'article de Atkinson et Jacquet <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/partageons/les-nouvelles-2023/> Garder espoir en un changement de la nature humaine est un credo religieux (millénaire) ; vouloir la changer c'est du totalitarisme (millénaire également). Mais, bonne nouvelle, suivant le

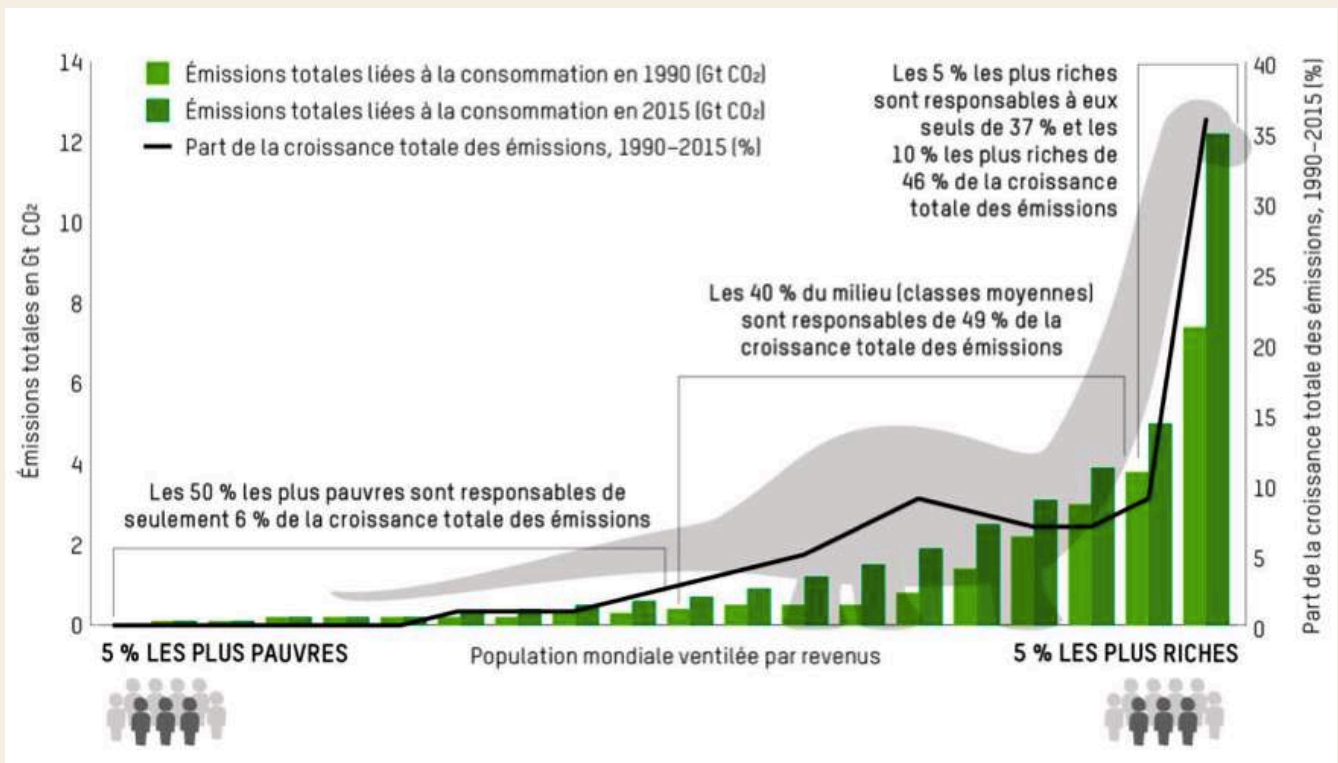
Figure 3 : Émissions liées à la consommation totale et par habitant-e en 2015, selon les différents groupes de revenus mondiaux



contexte et sauf quelques exceptions psychopathologiques, les mêmes individus peuvent être moches ou grands. L'histoire fourmille d'exemples et les sciences sociales l'ont démontré. Donc on peut agir avec un espoir raisonnable ; il s'agit de créer le contexte (les dispositifs) qui permettrait à la meilleure partie de nous-même de s'exprimer ; ce qu'empêche le discours belliqueux économique. L'économisme ayant pris la précellence pour organiser les liens. Mais tant qu'on se laissera décourager par les obstacles...

Pascal, sur ces diapos, où se situent les dirigeants (tous sexes confondus) et ceux qui leur parlent à l'oreille ? Et accessoirement les climatosceptiques et les rassuristes. Où se situent les gens déclarés trop nombreux sur terre ?

Si on ne parle pas de ça, on ne parle de rien.



Et nous, français, faisons partie des 10 % les plus riches sur la planète ! Est-ce pour cette simple raison que nous n'arrivons pas à aborder le problème honnêtement ? Que nous cherchons les parades pour que rien ne change ici ?

La fabrique du doute



Le conte du doute se distille au compte gouttes sur internet, de mail en mail, via des vidéos qui utilisent toujours le même procédé : un scientifique, une donnée scientifique partielle, une conclusion générale d'un non-climatologue. Qui finance celui qui conclut qu'il faut continuer comme avant ? Mais quand on veut croire, il suffit de croire. Avec la science il s'agit d'admettre.

Un voisin m'a gentiment fait suivre la vidéo ci-dessous qui nie le caractère anthropique du réchauffement climatique. Je l'en remercie et je vous invite à en faire de même le cas échéant. J'ai demandé à Gilles Escarguel, un scientifique lyonnais, s'il la connaissait et ce qu'il fallait en penser. Voici ses explications. C'est limpide. Merci Gilles.



Bonjour Jacques,

Cette vidéo célèbre reprend un des "arguments" les plus anciens des climato-négationnistes, un argument qui provient initialement (années 1980) des pétroliers, financeurs des chercheurs qui parlent dans ce pseudo-reportage qui n'est en fait que la mise bout-à-bout de petites séquences, hors contexte, faisant d'ailleurs dire à un des intervenants le contraire de ce qu'il dit en réalité...

Bref : manipulation tristement classique. En France, les célèbres Claude Allègre et Vincent Courtillot (Institut de Physique du Globe de Paris) ont longtemps été les défenseurs pathétiques de ce discours...

*En résumé : **oui, la comparaison des variations au cours du temps de la température et de la concentration en CO2 atmosphérique montre bien** qu'au cours du dernier million d'années (au delà certainement aussi, mais les archives ne sont pas assez précises pour le démontrer), lors d'une sortie de période glaciaire (il y en a eu 9, puisque la Terre connaît depuis 1,2 millions d'années une cyclicité glaciaire-interglaciaire de 100.000 ans = 60.000-70.000 ans de phase glaciaire, puis 30.000-40.000 ans de phase interglaciaire), la concentration en CO2 atmosphérique suit et non précède (et ne peut donc pas être la cause de) la hausse du thermomètre de 7-8 siècles en moyenne. **C'est tout-à-fait exact et admis par tous les paléo-climatologues et climatologues depuis > 50 ans (ce sont des travaux qui remontent aux années 1970). Il n'y a aucun débat à ce sujet.***

***Sauf que...** Un passage glaciaire-interglaciaire, c'est un réchauffement global de 4 à 5°C en ~10.000 ans, dont la cause est très bien identifiée = variation des paramètres de rotation de la Terre autour du Soleil (due au fait que la Terre subit, en plus de l'attraction exercée par le Soleil, des attractions "parasites" par les autres planètes du système solaire, notamment les planètes géantes, ce qui déforme légèrement la trajectoire de la Terre autour du Soleil ainsi que l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre sur elle-même ; déformation faisant que la Terre reçoit plus ou moins de chaleur du Soleil : plus de chaleur --> période interglaciaire, moins de chaleur --> période glaciaire.*

***Donc :** modification de la trajectoire de la Terre autour du soleil --> variation de quantité de chaleur reçue annuellement du soleil --> variations de T°C globale sur Terre : + chaud --> déglaciation --> plus d'activité biologique sur Terre --> plus de dégradation de matière organique --> plus de CO2 dans l'air, et inversement durant les périodes de glaciation.*

Et donc :** lorsque le moteur du changement climatique est la variation de trajectoire de la Terre autour du soleil, **alors oui : les variations de CO2 sont une réponse aux variations de T°C, c'est-à-dire qu'elles suivent et non précèdent le réchauffement climatique.

***Oui mais. Le changement climatique global actuel est ~100 fois plus rapide que la sortie d'une période glaciaire, une vitesse totalement incompatible avec l'hypothèse** que le changement en cours résulterait de variations des paramètres de rotation de la Terre autour du Soleil (ces paramètres n'ont pas varié au cours des 150 dernières années), et incompatible également avec l'hypothèse que ce changement résulterait de variations de l'activité du soleil (l'activité du soleil fluctue selon deux cycles principaux, un à 11 ans et l'autre à ~ 60 ans, dans des proportions trop faibles pour expliquer un réchauffement global de 1,2°C au cours des 150 dernières années).*

Et donc : causalité différente --> relation T°C-CO2 différente. **Très clairement depuis 150 ans, ce sont les variations de CO2 qui précèdent (et non suivent) les variations de T°C.** Et les preuves que le CO2 supplémentaire injecté dans l'atmosphère depuis ~ 2 siècles provient ultra-majoritairement de la combustion d'hydrocarbures fossiles sont multiples et complémentaires. Parmi les plus convaincantes (pour plus d'explications, voir ma vidéo ci-dessous 14') :



- la courbe d'augmentation de la concentration atmosphérique en CO2 est presque parfaitement parallèle à celle de la courbe de combustion d'hydrocarbures fossiles (corrélation de 92%) ;
- le CO2 supplémentaire injecté dans l'atmosphère depuis 2 siècles n'a pas la même composition en Carbone 12 et Carbone 13 (les deux isotopes naturels stables du carbone) que le carbone initialement présent dans l'atmosphère il y a 2 siècles : le CO2 supplémentaire est très appauvri en Carbone 13, une signature typique des carbones organiques fossiles = charbon, pétrole et gaz naturel. De fait, l'appauvrissement en Carbone 13 du CO2 atmosphérique se fait exactement au même rythme (corrélation de 96%) que l'injection de CO2 additionnel dans l'atmosphère.
- En même temps que la concentration en CO2 atmosphérique augmente depuis 2 siècles, la concentration en O2 (oxygène) atmosphérique diminue exactement à la même vitesse (corrélation de 98%), preuve que le CO2 additionnel provient d'une combustion, c'est-à-dire de l'oxydation d'un carbone initialement réduit = hydrocarbure.

Et comme le CO2 est un gaz à effet de serre (ça on le sait depuis Fourier en 1824), plus de CO2 dans l'atmosphère provoque une augmentation de la T°C globale sur Terre (ça on le sait depuis Arrhenius en 1896).

Une augmentation de la T°C dont on peut prédire, (parce qu'elle résulte d'une augmentation de la concentration en CO2 de l'air) qu'elle ne concerne que les basses couches de l'atmosphère (globalement les 15 premiers km) et qu'elle entraîne a contrario un refroidissement des hautes couches de l'atmosphère, la chaleur étant "piégée" dans les basses couches. Ce qui est exactement ce que l'on observe : alors que la T°C moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 1,2°C au cours des 150 dernières années, celle

à 20 km d'altitude a diminué de 1°C dans le même laps de temps. **Si le réchauffement actuel était de même nature que la sortie d'une période glaciaire, alors ce serait toute l'épaisseur de l'atmosphère qui se serait réchauffée, et non pas seulement les basses couches.**

En conclusion : cette vidéo "démontre" simplement que le réchauffement en cours n'a pas la même cause que celui associé à la sortie d'une période glaciaire !

Amitiés,
Gilles.

Directeur-Adjoint/Deputy-director, LEHNA
Rédacteur en chef/Editor in chief, Geobios
Responsable de l'enseignement obligatoire "Climat et Transitions" de l'Université Lyon 1
Responsable scientifique des fouilles paléontologiques au sein du Geoparc Mondial UNESCO des Causses du Quercy
Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés, UMR CNRS 5023 LEHNA -- Université Claude Bernard Lyon 1

De la part de L'ORTIE :

“N'oublions pas que toutes les croyances populaires, même les plus absurdes en apparence, reposent sur des faits réels, mais mal observés.”

Alexander Von Humboldt
(Rien à voir avec le sprinter jamaïcain)

Breaking news. L'État de Californie a lancé une action en justice contre 5 géants du pétrole pour leur rôle dans le réchauffement climatique. Il accuse ces entreprises d'avoir causé des milliards de dollars de dégâts et d'avoir trompé le public sur les risques liés aux énergies fossiles. La Californie vise la création d'un fonds pour faire face aux dégâts futurs.

<https://www.france24.com/fr/planète/20230916-réchauffement-climatique-la-californie-poursuit-en-justice-cinq-géants-du-pétrole>

Les coûts des incendies et des sécheresses semblent avoir changé la donne. Qui paie est et restera toujours LA question... des riches, car les pauvres savent que c'est eux.

Phil & Sophie, nous racontent l'histoire de notre démocratie représentative. Les résultats écologiques et sociaux de ce système méritent une analyse critique, pour en sortir. Mais on ne peut en sortir que par le bas, dans les villages, car la politique politicienne verrouille le débat.

Le mépris, socle de notre République

Phil : Le clergé et la noblesse qui représentaient 2% de la population, possédaient 80% des richesses... et les 2/3 des voix lors des Etats Généraux en 1789.

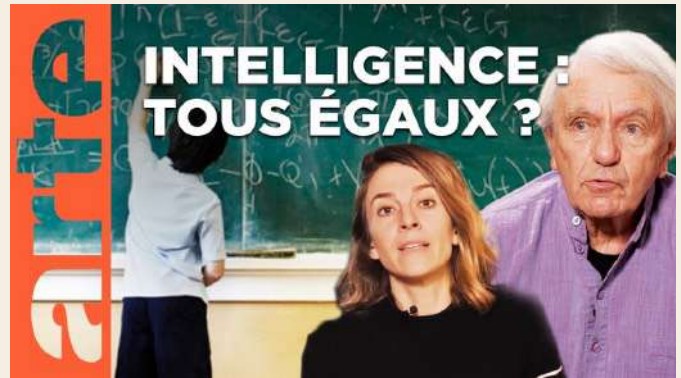
Le Tiers-Etat, 98 % de la population donc, ne possédait qu'1/3 des voix lors des Etats Généraux convoqués par le roi à cause de la crise grave que connaissait la France : deux années de pénuries alimentaires ; les caisses de l'Etat vides car le roi avait sacrifié ses finances pour aider la révolution des colons américains contre la couronne d'Angleterre ; donc impossible de se fournir en nourriture sur le marché européen. Le Tiers-Etat obtiendra la moitié des voix suite à une vague de protestations. Mais..

Sophie : Mais les femmes, soit 50 % de la population, les indigents, et ceux qui ne payaient pas assez d'impôts (le cens) ont été exclus d'emblée du Tiers-Etat et de la possibilité même de déposer des doléances, de participer aux assemblées. Soit par le roi, soit par les révolutionnaires à la parole, et parfois par le feu des armes. On ne l'apprend pas à l'école.

Phil : Ce mépris pour la majorité non-proprétaire ou indigente, ce mépris du petit peuple et des femmes est le socle de notre République qui s'est voulue explicitement une République anti-démocratique, car à l'époque nombre de révolutionnaires prenaient le terme au pied de la lettre, et n'en voulaient pas.

Les pauvres sont explicitement définis par les "pères" de notre démocratie représentative comme des dangers à l'ordre social ; leur accorder le droit de vote serait leur permettre de voter des lois pour partager les richesses sans rien avoir à faire d'autre. Conflit mythique entre Abel et Caïn, entre les proprios et les nomades, les riches et les pauvres, qu'aucune révolution n'a soldé.

Les indigents n'ont gagné que le droit de circuler librement alors que précédemment tous leurs mouvements étaient sous contrôle, et les vagabonds mis en prison ou aux galères.



Et si on arrêtait de prendre les gens pour des cons - Arte - 22'

Sophie : Cette peur et ce mépris du petit peuple s'entend d'ailleurs dans le langage courant :

- la population c'est la populace ou « la rue » quand elle proteste, des « gens qui ne sont rien » quand ils circulent, du populisme quand elle s'organise, populaire quand elle prétend faire valoir une pratique culturelle. Les pauvres sont épais quand les nobles sont fins (voir les contes, par exemple La princesse et le petit pois). Ils sont ig-nobles¹. Ils sont aveugles et inconscients de bien des choses. Naturellement on en a fait des fantassins pendant les guerres décidées par l'élite naturellement aux commandes ; elle est donc une masse assignée à la servilité docile. D'où le terme de "petit" pour le désigner.

Quand on parlera de délinquance, c'est de cette catégorie populaire dont on parlera d'évidence, sinon on précisera : en col blanc, routière...

- La noblesse, elle, est éclairée, associée à l'élitisme (même étymologie qu'élire), à la chevalerie, au sens du devoir, de la droiture, au particularisme, la finesse, la sensibilité, la fierté, au courage, etc..

Aucune réalité juridique n'écorne ce mythe.

Phil : Il y a pire, le petit peuple est associé systématiquement à la foule et à ses errements. Passionnée et irrationnelle, elle est prompte à suivre le plus fou ou le moindre tribun manipulateur. La littérature s'est faite le cheval de Troie de cette analogie car elle avait besoin d'un personnage qui suscite l'effroi, comme une tornade, le feu, le raz-de-marée ; des éléments angoissants car rien ne les arrêtent ; alors le petit peuple est associé à la foule dans notre imaginaire. Pourtant, le petit peuple est plus empathique que l'élite, plus patient aussi, et cette

¹ **Étymol. et Hist. 1.** Fin xiv^{es}. « qui n'est pas noble, roturier » (E. Deschamps, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, t. 9, p. 241); xv^{es}. fauconn. (*Traité de fauconn.*, p. 39, Martin-Dairvault ds Gdf.); 2. 1694 « qui est sans distinction, se conduit comme un roturier de basse extraction » (Ac. : air **ignoble**, procédé **ignoble**); 1835 p. ext. (Ac. : **ignoble** réduit). Empr. au lat. *ignobilis* « de basse naissance; inconnu, obscur », ce dernier sens empr. au xvi^{es}, v. Hug.

patience permet aux plus avides et cupides de développer leurs affaires. Il faudrait analyser comment son désir de faire plaisir le dessert.

Sophie : Tant est si bien que la population elle-même n'éprouve que mépris pour ses semblables, ses voisins, donc elle-même, au point de préférer une élite qui les contrôlera ; un guide qui exercera en son nom la violence fraternelle inconsciente comme dirait qui tu sais.

Pour la bonne bouche. **Voltaire** (1694-1778), qui par ailleurs a ouvert des voies essentielles à la liberté de conscience, d'expression, et à l'égalité, est capable de dire :

« j'entends par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens n'ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. ». Il précise par ailleurs qu'il est nécessaire *« que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit. Il n'est pas digne de l'être »*. Et encore, que le peuple en France *« a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés »* et *« qu'un pays bien organisé est celui où le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne. »*

L'inhibition comme méthode

Phil : Alors, comment manoeuvrer une masse supposée inculte, aveugle et sujette aux passions ? Aujourd'hui on la soupçonne raciste voire fascisante (ça ne correspond en rien aux enquêtes) ce qui justifiera un peu plus qu'on la prive de ses droits. Il fallait trouver des moyens d'inhiber sa capacité à se penser elle-même comme... capable, à penser sa légitimité ; et avoir son consentement à un ordre qui historiquement était divin (c'est la page de couverture que Thierry Detrez a réalisée pour nous). Il fallait donc du divin dans la République pour se défendre de la démocratie directe. Le rapport au divin, à l'invisible, est au coeur de toutes les civilisations, et même si la science nous a permis de nous dégager de l'invisible, il demeure présent symboliquement et parfois très concrètement.

Sophie : Est-ce à dire que l'organisation politique, quand elle est représentative, c'est d'abord une méthode d'inhibition de la pensée populaire ?

Phil : Je le pense, ou je le constate. Je vais te raconter une anecdote, du temps où j'intervenais en prison auprès de jeunes détenus. Je leur faisais faire un labyrinthe avec des tables et des chaises, puis on bandait les yeux à un homme qui avait choisi sa personne de confiance pour le guider. Le guidant devenait agressif en cas d'erreur, reprochant à l'aveugle de ne rien comprendre, aveugle qui se taisait et ne protestait pas. J'ai compris que lorsque l'on était tenu en situation de danger et aveugle, en situation de faiblesse, on devenait muet ; ne pas fâcher le guide était une stratégie logique. En remettant la vue, on remet le reste de ses sens et sa pensée critique.

Sophie : Donc pour rendre une population muette, il faut la rendre aveugle ? Dépendante.

Phil : Oui, tu as compris qu'il fallait la mettre en situation de faiblesse, de dépendance ; par exemple rendre les choses complexes - place aux éditorialistes qui nous expliquent la vie - la rendre aveugle aux buts et au chemin ; contrôler sont temps et son espace. Logiquement, elle ne peut que chercher (majoritairement) à ne pas fâcher le ou les maîtres, voire lutter contre ceux qui s'insurgent car ils peuvent attirer le bâton du guide.

L'ordalocratie. Le choix du guide

Sophie : Quel processus politique permet de rendre aveugle la masse des sans dents et sans faces ?

Phil : L'élection² d'un représentant qui n'en est pas un, processus de choix qu'ils ont sécularisé³. La personne guidée choisissait sa personne de confiance, et c'est fondamental d'obtenir son consentement. Car ce faisant elle acceptait la règle du jeu et ne la remettait pas en cause, même quand je leur montrais le piège en leur disant qu'ils n'étaient pas obligés de se prêter à ce jeu, ou qu'ils pouvaient protester et poser des questions sur le chemin et la finalité ; ce qui aurait transformé le rapport de soumission en rapport de délégation. Et bien non, ils acceptaient de s'en

² Pour ce qui concerne l'élection présidentielle, directe depuis 1965, encore faut-il avoir les parrainages... d'élus.

³ la sécularisation c'est quand on transpose dans le champ profane ce qui est de l'ordre du sacré religieux

Si ma vision ne vous convient pas, présentez-vous !
Affrontez l'épreuve de la préférence.
Attention je retire l'échelle.



remettre à quelqu'un, de remettre leur destin à un guide dont ils ignoraient les compétences ; ils acceptaient le statut d'aveugles donc de muets, la mission devenant : obéir pour réussir mieux qu'un autre candidat. L'élection et le consentement à ce jeu de dupes sont des moyens pacifiques, et géniaux, de faire taire et obéir. L'élection d'un pseudo-représentant est un contrat d'allégeance.

Sophie : Les électeurs, comme les dieux, en élisant leur représentant sur terre s'en remettent à lui puis disparaissent. L'élu étant le seul qui reste en lien avec ce monde invisible.

Elu(e). Terme mystique. Les élus, ceux que la grâce prédestine au bonheur céleste.

"Mais ces secrets pour vous sont fâcheux à comprendre, Ce n'est qu'à ses élus que Dieu les fait entendre", Corneille, Poly. V, 2.

Phil : Oui, les électeurs comme les dieux, s'en remettent à... ; ce faisant, ils perdent la responsabilité de ce qui va advenir en leur nom. Ils n'apparaissent que lorsqu'ils sont convoqués pour parler. Le reste du temps ils sont muets, ou tenus de l'être. Dans tous les rites il est question de don et de sacrifice, de haut et de bas, d'invisible et de silence, l'élection représentative n'échappe pas à cette règle.

Sophie : C'est un certain rapport à l'ordre qui semble conduire des gens à se tenir à leur place ; même chez des délinquants en prison. Le fait de s'en remettre à une personne que l'on sort du rang, que l'on place en position haute, le fait de se tenir à sa place, dans l'ordre, donne bien à l'élection qui peut paraître naturelle⁴ son caractère religieux.

Phil : Oui, ça s'est toujours pratiqué, et logiquement les révolutionnaires ont sécularisés ce système via l'élection représentative qui fait faire un choix entre des candidats et non pas entre des projets, point par point. C'est le guide qui dira le sens, comme un prophète donc, pas les électeurs qui déposent à ses pieds le statut de producteur du sens. C'est-à-dire qu'ils ont intégré dans le champ du profane un concept du sacré religieux.

Sophie : Tour de passe-passe génial : quelques électeurs, donc une minorité des français, élevés au rang de Peuple mythique (voir épisode 1), choisissent l'élu qui va guider la population toute entière car elle accepte la règle du jeu ! Bien que toujours minoritaires sur les inscrits, ce/ces guides se feront appeler la Majorité.⁵

Phil : Il faut comprendre que Macron n'est pas jupitérien, ni un roi sur son trône comme on le dit. Il l'a rappelé très clairement (mars 2023), car il connaît très bien la constitution qui l'a fait guide et non pas roi : « *Quand on croit à cet ordre démocratique et républicain, l'émeute ne l'emporte pas sur les représentants du peuple et la foule n'a pas de légitimité face au peuple qui s'exprime souverain à travers ses élus. Il faut le rappeler* ». Il est l'élu qui a gagné l'épreuve ordalique. Donc le seul guide ! Un guide, un berger, ça possède aussi un bâton et il s'en sert comme jamais, mais c'est la violence populaire que l'on interroge sur les plateaux tv ; le petit peuple est toujours réduit/assigné au statut de foule insurrectionnelle avec cette méthode.

Sophie : On voit l'opposition entre le Peuple (mythique dont il est l'incarnation) et le peuple dont il est le guide même si il est rétif. La population/foule ne peut jamais être majoritaire, même par les sondages, et sa protestation ne peut jamais faire force de loi, elle ne peut être qu'émeutière, donc à réprimer.

Phil : Oui, et remettre en cause les institutions, la Constitution, c'est agiter le spectre du chaos, alors que ce devrait être la règle en démocratie. Or, la peur du chaos c'est le socle de la religiosité, elle est partagée par tous les humains, et c'est l'argument politique de base : moi ou le chaos. C'est un réflexe en politique.

Sophie : Tu peux en dire plus sur ce lien entre peur du chaos et religion ?

Phil : Dans toutes les religions ou ésotérismes, il y a de l'invisible, des esprits, un ou des dieux ; seul un prêtre,

⁴ Le fait qu'il soit secret rajoute au caractère divin, on n'est pas tenu de se justifier contrairement au vote public d'un représentant du groupe, sous contrôle du groupe.

⁵ Dans un système à deux tours, et s'il y a deux tours, le programme de l'élu est toujours minoritaire.

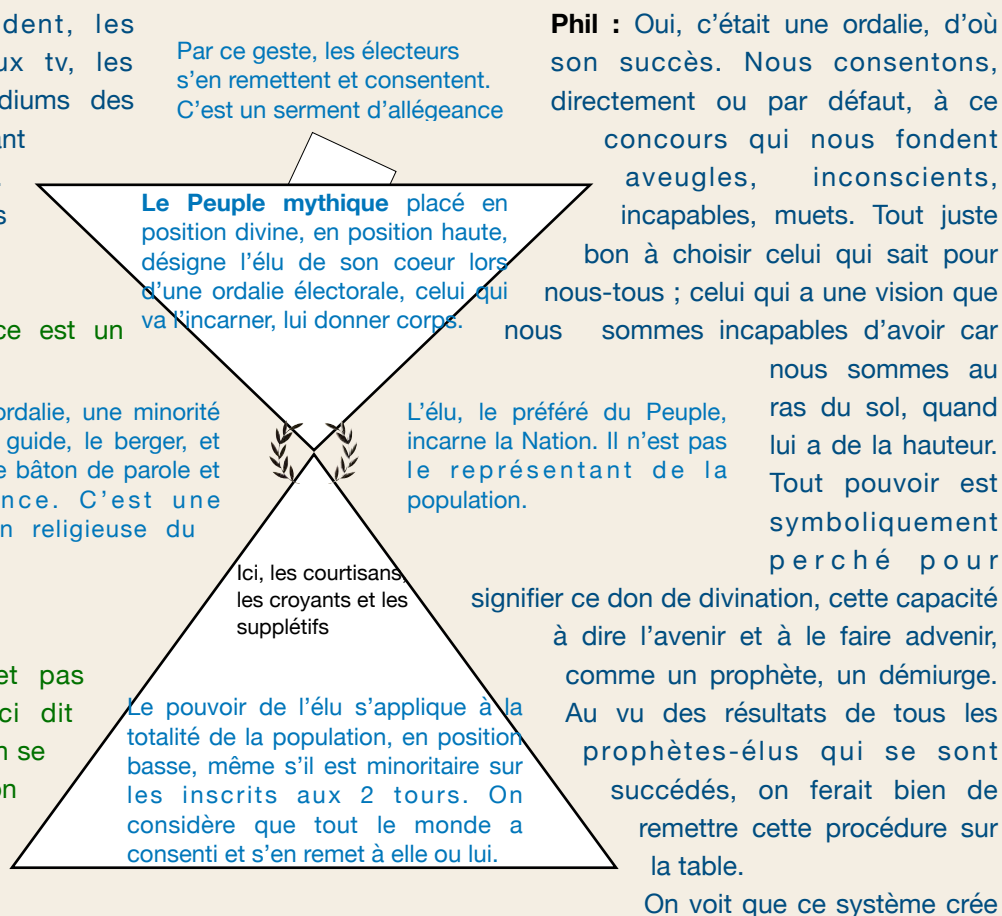
un gourou, un chaman, un médium... peut voir ce que les autres ne voient pas, par définition ils sont aveugles à ce monde que seul un médium (au double de sens de celui qui voit l'invisible et se situe entre) voit - la fameuse vision de l'avenir des candidats aux élections présidentielles. Quand quelque chose se passe mal sur terre, par exemple de mauvaises récoltes, ou des maladies, le médium déclare que les dieux sont en colère, c'est la cause du chaos ; logiquement il faut faire des choses, des offrandes, des sacrifices, et lui seul sait ce qui peut ramener l'harmonie "sur la terre comme au ciel"⁶. Comment le sait-il ? Il le sait, c'est tout ! Le président, les éditorialistes de nos plateaux tv, les algorithmes, l'IA, sont les médiums des temps modernes. Ils font semblant de ne pas voir leur archaïsme. L'invisible c'est magique ; mais c'est anti-démocratique.

Sophie : On voit que l'urgence est un moyen d'imposer une vision sans débat, et que l'urgence pose problème à la démocratie car, elle, nécessite au contraire le temps long du débat exploratoire et pas seulement contradictoire. Ceci dit quand des activistes d'opposition se font fort d'éduquer la population jugée aveugle - la fameuse prise de conscience qui fait des autres des inconscients, des enfants insouciant - ils ne font rien d'autre que se poser en éclaireurs, en médiums, en position haute. C'est tout aussi anti-démocratique.

Un système pyramidale anti-démocratique

Phil : Pour se représenter notre démocratie, il faut imaginer une pyramide où le Peuple mythique, en surplomb, choisit l'élu, le berger, qui guidera la population. L'élu étant à l'articulation de ces deux peuples : celui invisible du scrutin à bulletin secret, et celui bien réel sur lequel s'exercera cette volonté.

Sophie : Cela veut dire que les mêmes personnes, sont des électeurs de droit divin quand elles choisissent le guide qui va... les diriger, comme s'ils étaient incapables de savoir ce qui est bon pour eux. Elles passent du statut de divinités en mal d'incarnation, à foule à guider vers la terre promise par un berger. La différence c'est que ce n'est plus dieu qui élit le guide, mais le peuple lui-même. Sacré progrès ! Ça me fait penser au loft, à la première émission de télé-réalité : le mérite de l'élu (Loana) était simplement d'être la préférence des téléspectateurs.



On voit que ce système crée une pyramide avec des courtisans/croyants, il faut avoir le plus de croyants possibles, et des supplétifs ; le système des partis permet à quelques-uns de piloter d'en haut. Si tu veux faire carrière, tu dois obéir à la hiérarchie, et faire du clientélisme. Ça permet aux lobbys économiques d'être à la manoeuvre, et ça a été clairement dit à l'origine de la démocratie américaine, première du monde moderne. Ce système crée des inégalités contraires à notre devise laïque, elle crée une caste supérieure.

Sophie : Cette organisation électorale est empreinte de religiosité en désignant un « élu » par une épreuve qui

⁶ Pater noster. Prière chrétienne issue très probablement d'une prière païenne. (Mircéa Eliade)

s'appelle une ordalie ; ok. Mais comment est-ce possible que cet élu obtienne du Peuple mythique la légitimité de la violence pour guider la population, le petit peuple ? Pourquoi préfère-t-on ce système et ses résultats à une démocratie qui ne serait pas représentative ?

Phil : Il faut dire qu'avec cette procédure, la population n'a pas de représentants, c'est la Nation qui en a. Appeler ce système-là représentatif est un euphémisme. On peut penser que psychologiquement, les électeurs font porter à un autre que soi, un élu donc, la violence fraternelle dont ils pensent qu'elle mènerait au chaos si on la laissait se déployer. Avec un élu, elle est concentrée, localisée, identifiée, légitime. Voire.

L'ordalie

Sophie : Tu as parlé d'ordalocratie avant de parler de l'ordalie. Il faudrait que tu nous en dises plus sur le jugement ordalique, l'épreuve ordalique, l'ordalie.

Phil : L'ordalie était une épreuve dont le résultat dépendait du jugement divin, rien n'étant dû aux hasards ou aux circonstances. Le ou les dieux parlaient à travers le résultat de l'épreuve, et il n'y avait jamais de remise en jeu du résultat, dieu(x) ne pouvait se tromper quand il était sollicité. Une autorité, autorisée, soumettait une personne à une épreuve considérée comme ordalique. L'ordalie était une convention issue d'une culture païenne puis religieuse.

Par exemple, Moïse que sa mère met aux crocodiles du Nil dans un panier ; c'est Jéhovah qui le sauve des eaux car il a une mission pour lui, celle de guider son peuple. Autre exemple, on trempait un enfant dans le Rhin à sa naissance, s'il survivait c'est qu'il était élu par le dieu du Rhin pour vivre ; fallait pas bon être né en février. Autre exemple, on brûlait au fer la main d'un accusé, s'il guérissait dans les 3 jours c'est qu'il était innocent. Autre exemple, on mettait une femme accusée de sorcellerie sur un bûcher, si elle brûlait c'est qu'elle était coupable, sinon Dieu l'aurait sauvée ; imparable. Dans les contes, il y a beaucoup d'épreuves ordaliques qui font appel au destin, jamais au hasard.

Sophie : Si je décline, dans notre système électoral, il n'y a pas de vote sur tel ou tel aspect de la vie collective, sur telle perspective, sur tel devenir d'un commun ; il y a organisation d'une épreuve ordalique : une campagne électorale puis une élection. Mais le

résultat est faussé de toute façon par les différences de statut social et les conditions même de l'épreuve, notamment financières.

Phil : Le vainqueur est le choix des dieux ! Il n'a pas à se justifier. On ne nous demande pas de choisir pour de bonnes raisons - voir les « récits » marketing sur le destin d'une personne et sa rencontre avec un peuple - qui va devenir son peuple. Les politologues le mesurent : seuls 30% des électeurs (pas des inscrits) votent pour un programme. La campagne électorale faisant office d'épreuve ordalique ou les candidats - qui avancent des arguments de démiurge - s'affrontent dans des joutes. Le vainqueur a résisté, les coups de ses adversaires le légitiment.

Sophie : Peut-on sortir de cette organisation qui nous inhibe en passant par la loi plutôt que par l'insurrection ? Dit autrement, a-t-on une chance d'avoir une nouvelle Assemblée Constituante pacifiquement ?

Phil : Tu poses bien les termes du débat. On verra ça dans un prochain N°. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on ne cherche pas d'issue pacifique il ne restera que l'insurrection ; l'allégeance n'a pas d'avenir.

Sophie : J'y pense quand tu parles d'élu tu le conjugues toujours au masculin. Je suppose que ce n'est pas un hasard.

Phil : Celles et ceux qui voient l'invisible sont des deux sexes, mais dans notre culture on a eu tendance à mettre les femmes qui évoquaient l'invisible sur le bûcher (les scientifiques mâles aussi soit dit en passant) ; la religion ayant déposé un copyright. Evolution normale : nombre de groupes partent à la reconquête de ce don, sécularisation encore, mais ce n'est pas un progrès d'un point de vue cartésien (dit blanc). Ce rapport du sexe et du pouvoir change aujourd'hui, mais ne change rien au pouvoir lui-même ; les femmes de pouvoir sont des hommes de pouvoir comme les autres. _____ J.V

Le pouvoir rend fou,
le pouvoir absolu rend absolument fou.
John Emerich Dalberg 1887

Biodiversité et santé

Gilles Escarguel, dans cette vidéo de 50', fait la démonstration que **l'effondrement de la biodiversité** (la figure du loup des iroquois) - causé en premier lieu par l'artificialisation du monde, un monde que l'on pense sans la nature, voire contre la nature - sera la cause de morsures terribles qui tailleront des croupières dans la population, y compris occidentale.

On le sait depuis longtemps et on vient de l'expérimenter avec la covid 19 ; pourtant la biodiversité reste le cadet de nos soucis. Notre addiction aux énergies, notamment fossiles, est telle qu'on refuse de s'atteler à la tâche car, on l'a bien compris, les solutions passeront par une décroissance énergétique drastique, collective et individuelle, donc une mobilité moindre, etc... Mais comme **on ne sait pas sortir des autoroutes de la pensée**, on continue comme d'hab, sans savoir si on pourra payer arrivés au péage ! Où nous attendent les enfants du siècle. Ce n'est pas une question de prise de conscience ou d'intelligence, c'est une question d'amour, donc de courage.

Climat – Biodiversité – Santé

Comment tout est lié...



Gilles Escarguel
Université Lyon 1

16^{ème} Symposium interdisciplinaire

**SANTÉ PLANÉTAIRE :
MAIS QUE FAIT LA MÉDECINE ?**

Laennec – 3 Mars 2022



L'effondrement de la biodiversité est liée à 6 facteurs :

- la dégradation et la perte d'habitats (45%) Déforestations, assèchements de zones humides, destructions des fonds marins. Voir Malus track en dernière page.
- la surexploitation (37%) Forêts, chasse, pêche
- le changement climatique (7%) Déplacement de niche écologique, évènements extrêmes
- l'introduction d'espèces invasives (5%) Prédation, compétition
- la pollution (4%) Pesticides, désherbants, micro-plastiques, marées noires
- les maladies (2%) Tuberculose, grippe, SRAS, tétanos, trichinose, gale.

Peut-on faire sans la biodiversité, en artificialisant le monde et bientôt les individus ? Oui disent certains lobbys notamment économiques et technologiques, mais aussi politiques - voir vidéo sur le développement durable. Ceux qui pensent que non sont majoritaires - voir vidéo sur la décroissance et enquêtes - mais ils n'en font pas une exigence, ils se taisent - voir l'ordalocratie.

La bonne nouvelle, c'est que l'on peut agir individuellement et collectivement sur tous les registres, pour l'instant. Mais agir individuellement, en colibri, sans agir collectivement est vain, donc désespéré et désespérant.

La dégradation et la perte d'habitats (45%)

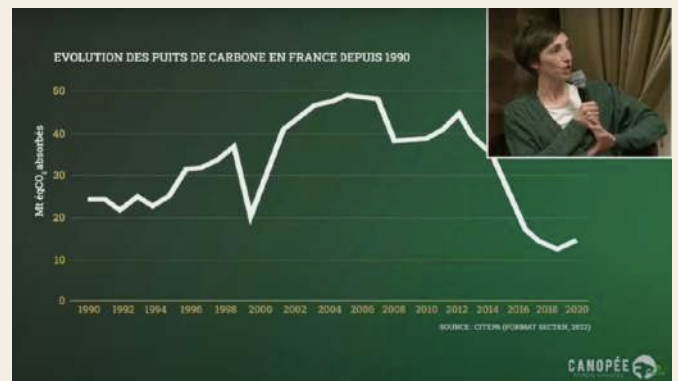
Le 7 juin 2023, l'Académie des sciences a publié un rapport sur les forêts françaises face au changement climatique. Les forêts métropolitaines ont un stock de carbone de 2786 millions de tonnes de carbone, dont la moitié se trouve dans la litière et la couche supérieure du sol (30 cm), soit le deuxième en importance après les zones humides. Or ce puits est passé de 53Mt CO₂/an à 32 Mt CO₂/an entre 2015 et 2020 du fait de la mortalité naturelle qui a augmenté de 54 %, des prélèvements qui ont augmenté de 20 % et de la production biologique nette qui a diminué de 10 % entre 2005-2013 et 2012-2020 selon l'IGN.



1 petite vidéo de Marc-André Sélosse (mais il y en a de très longues et très pointues)

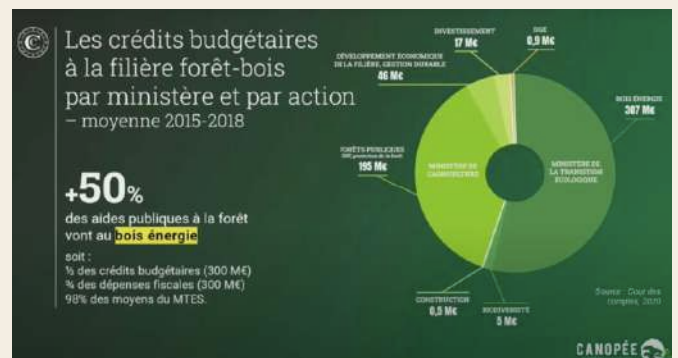
L'argument qui consiste à dire que :

- la forêt française est en constante croissance est fallacieux, car ce qui compte c'est sa capacité de stockage de CO₂, or elle diminue ;
- les forêts jeunes captent mieux le CO₂ que les vieilles est fallacieux ; il est issu d'un vieil article scientifique désormais dépassé après nouvelles études : Les vieilles forêts captent plus que les jeunes. Sans compter qu'elles ont une biodiversité incomparable. En développant la monoculture de



résineux (les Douglas) elle perd aussi en biodiversité.

Si l'on rajoute qu'avec le réchauffement, les espèces du sud montent plus vite que la biodiversité du sol qu'elle contient, on mesure mieux les causes de l'effondrement. Mais prendre note de ceci oblige à repenser l'industrie du bois qui est fortement soutenue au risque du vivant. Toutes les civilisations se sont effondrées d'avoir détruit leurs forêts.



Nota : sans le charbon et le pétrole, on aurait déjà scellé le sort de nos forêts. Le risque que nous courons en nous passant des énergies fossiles (c'est plus qu'urgent) c'est de puiser à nouveaux dans les forêts - devenues biomasse - ce qui revient à se mettre en danger d'une autre manière.

La forêt ce n'est pas qu'une fonction de capture CO₂ et production d'O₂, c'est aussi la régulation du climat et le lieu d'accueil de la biodiversité. Si la population ne se mêle pas des choix, les politiques arbitreront entre les lobbys.

Développement durable vs décroissance

Je ne suis pas sûr que les personnes qui prônent localement le développement durable sachent d'où vient ce concept, ce qu'il signifie, et ses conséquences ;

même chose pour la décroissance. Voici deux petites vidéos pour faire le point.

Où est le loup à qui il faut donner la parole ?

- C'est la nature pour ce qui concerne le développement durable - et le vivant, dont nous - qui n'est considérée que comme un capital, dont la "nature" importe peu, qu'il soit naturel ou financier, et qui conduit logiquement à l'artificialisation du monde.

"Celui qui prône le développement sans dire quelle est la limite prône la guerre" (je ne retrouve pas l'auteur)



- Pour ce qui concerne la décroissance, mais aussi le développement, le loup c'est la population à qui on n'explique pas les termes du débat pour qu'elle fasse un choix sur le projet de vie. Ce qui guette c'est la rééducation du petit peuple ; qui ne l'acceptera pas.



Voir l'article d'Anne Jegou qui retrace brièvement l'histoire de la durabilité <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/partageons/les-nouvelles-2023/>

La technologie nous sauvera-t-elle ?

Notons quand même au passage que nous nous sommes mis dans de sales draps pour parler ainsi ! Comment ne pas interroger cette simple phrase en terme d'efficacité de nos méthodes de décision ?

La place de la technologie, toujours plus et plus vite, est un vrai thème de débat qui en fait est déjà tranché dans la tête de l'exécutif : l'agriculture de demain sera biotechnologique et les paysans des chefs d'entreprises high-tech. Tout sera performant et optimisé, et pour se garder de sa fragilisation, il faudra contrôler toujours plus de paramètres. Même *les solutions basées sur la nature* sont dans cette exigence du toujours plus quelque chose. Dans un monde et un climat de plus en plus aléatoires, c'est se mettre la tête sur le billot (voire Olivier Hamant). Cette fragilisation extrême sous prétexte de productivité est une prise de responsabilité qui dépasse les acteurs ; cette prise de risque ne devrait être assumée que par la population elle-même, car c'est elle et les enfants qu'elle engendre qui vivront les conséquences des erreurs et imprévus.

Voir <https://digifermes.com/index.html>

Le concept de progrès n'est pas si vieux que ça nous dit François Jarrige. Le progrès a fait l'objet de batailles qui n'étaient pas qu'idéologiques. Notez que l'on est capable de faire des débats passionnés sur des bidouilles, mais pas sur l'introduction de technologies qui vont bouleverser nos modes de vie jusqu'à notre humanité même. (Voir vidéo ci-dessous de 21')



Pourquoi ? Parce que la Liberté laïque est un voeu pieux, tandis que la liberté d'entreprendre, jusqu'au mépris des autres et du vivant, est le socle sacré de notre économisme. Parler écologie sans parler de ça c'est parler de jardinage. (ce n'est pas de moi)



L'ORTIE (J.V) a rencontré à Sablons, Isabelle Couradin, Georges Montagne et Denis Mazard, membres du Conseil d'Administration de l'association VIVRE <https://vivreactu.wordpress.com/>

Ils ont alimenté la chronique avec leur action gagnante en justice contre le projet INSPIRA <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Jurispudence/Annulation-de-la-declaration-d-utilite-publique-de-la-zone-industriale-portuaire-Inspira-a-Sablons-et-Salaise-sur-Sanne>



L'ORTIE : Tout d'abord d'où vient ce bel acronyme ?

V.I.V.R.E. : Des fondateurs. Il y a une vingtaine d'années après une bataille sur un projet de plate-forme logistique qu'ils avaient fait capoter, au droit de l'aéroport du Creux de la Thine (Drôme). Encouragés par ce succès, les militants de l'époque avaient ensuite créé l'association VIVRE (pour Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement) avec pour objectif la protection de l'environnement au carrefour de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Isère et de la Loire. L'un de ces fondateurs, Paul Conjard, siégeait encore au CA de l'association en 2022. L'association a vu le jour sur la commune d'Anneyron, mais son terrain d'action s'est ensuite déplacé sur le secteur de la communauté de communes du Pays Roussillonnais où les sources de pollution sont hélas beaucoup plus présentes.

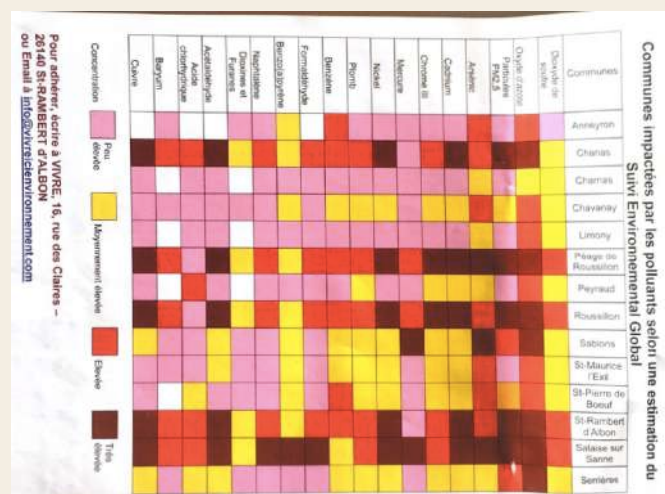
L'ORTIE : Aujourd'hui quel est l'objet de cette association ?

V.I.V.R.E. : Toujours se mêler des questions de pollution et de réglementations qui ne sont pas toujours respectées. On a ainsi fait la démonstration que les broyeurs émettaient de la dioxine, et non pas uniquement des poussières (comme indiqué dans l'étude d'impact de GDE en 2001). Hélas, loin de contraindre les broyeurs à capoter leurs installations et à les équiper de filtres, la Loi les a tous autorisés à émettre ce polluant. Nous nous heurtons à de grands groupes industriels et l'intérêt économique prime trop souvent sur l'intérêt sanitaire de la population. Nous observons également que la part de la nature dans la répartition de la consommation globale de l'eau (eau verte) n'est jamais prise en compte. Nos statuts comprennent aussi un volet

« éducation populaire », et c'est ainsi que nous collaborons avec L'Appel du Rhône, association suisse qui vise à transformer les mentalités sur le fleuve et à obtenir sa reconnaissance juridique » <https://www.appeldurhone.org/>

L'ORTIE : Vous êtes donc du côté des conséquences sur la santé de ce qu'Alexandre Monnin⁷ appelle les communs négatifs, c'est-à-dire les déchets que nous produisons.

V.I.V.R.E. : Nous ne manipulons pas spécialement les concepts intellectuels. Nous sommes des gens de terrain. S'occuper de santé, ce n'est pas spontané dans notre secteur. La prégnance de la culture ouvrière est encore très forte avec l'héritage de la plateforme industrielle, quand Rhône



⁷ Alexandre Monnin, *Politiser le renoncement*

Poulenc faisait vivre la population. Et pourtant on sait dans les familles combien nous sommes nombreux touchés par des cancers, notamment. Des médecins nous ont confié leur étonnement devant le nombre de cancers dont certains très spécifiques à la chimie, mais c'est difficile d'avancer sur ce terrain car l'argument est immédiatement mis en balance avec l'emploi, la survie (financière). Les études officielles prétendent que les choses s'améliorent, mais nous sommes loin de la situation satisfaisante avancée et c'est assez peu transparent en fait.



L'ORTIE : Reproche régulier. Plus précisément.

V.I.V.R.E : Par exemple on ne connaît pas le nombre exact de points de prélèvements d'eau dans la nappe phréatique ou encore le fait que les registres des cancers soient tenus dans chaque département, mais dans notre cas spécifique aucune trace des personnes (originaires des départements limitrophes) ayant fait leur carrière sur le site chimique, décédées de cette maladie et consignées dans les départements où elles résidaient (Drôme, Ardèche, Loire et Rhône), et non pas dans l'Isère, ce qui donnerait une toute autre image des « bienfaits » locaux de l'industrie. Autre exemple, concernant le Rhône, l'Etat et EDF ont anticipé la hausse de la température du fleuve et demandé des dérogations qu'ils ont obtenues afin de contourner la Loi qui encadre les rejets thermiques produits par les centrales nucléaires (protection de l'eau, de la faune et de la flore) <https://www.asn.fr/l-asn-informe/actualites/modification-temporaire-des-prescriptions-encadrant-les-rejets-thermiques-de-5-centrales-nucleaires>. Une loi existe, mais l'Etat y déroge par décret. La santé publique est sacrifiée sur l'autel de

Canicule. Cette commune est la plus chaude d'Isère : "On n'en peut plus"

Le mardi 22 août 2023, le record absolu de température a été battu en Isère sur la commune de Sablons avec 41,8°C relevé durant la canicule.



l'économie. https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/sablons_38349/canicule-cette-commune-est-la-plus-chaude-d-isere-on-n-en-peut-plus_60001449.html



L'ORTIE : C'est quoi et où ce projet INSPIRA contre lequel vous vous êtes dressés ?

V.I.V.R.E : Un projet industriel, l'aménagement de 300 hectares de terres encore agricoles, avec l'alibi d'une trimodalité (transport des marchandises par la route, le fleuve et le chemin de fer) vendue comme vertueuse, sans jamais tenir compte des friches industrielles préexistantes sur la zone - au sud de la plateforme chimique OSIRIS, entre le canal du Rhône et la voie de chemin de fer, jusqu'à la D1082 (entre Chanas et Sablons) au sud. En raison essentiellement de puisages exorbitants envisagés dans une



nappe phréatique déjà très vulnérable, le projet que l'association Vivre a attaqué au Tribunal Administratif de Grenoble a été deux fois retoqué (voir plus haut en début d'article, les jugements des 4 mai 2021 et 31 janvier 2023).

L'ORTIE : Ce projet INSPIRA n'a plus d'autorisation environnementale et aucune utilité publique.

V.I.V.R.E : Non, et cela confirme ce que nous répétons depuis des années, à savoir que chaque fois que des observateurs

compétents se sont penchés sur ce dossier pour l'examiner en profondeur, et nous pouvons citer les trois commissaires enquêteurs qui ont délivré un avis défavorable lors de l'enquête publique de 2018 comme les deux rapporteurs publics, tous nommés à ces fonctions pour l'excellence de leur expertise aussi bien technique que juridique, chaque fois donc ils y ont décelé de graves lacunes, d'énormes manquements et des sources non négligeables de nuisances et de pollutions pour les populations riveraines. La magie des formules utilisées par les aménageurs a bon dos. « Economie circulaire », « écologie industrielle » ou « système de management environnement et sociétal » ou encore « culture du risque » ne sont que littérature de mots creux, de dangereux oxymores (association d'un mot négatif avec un autre qui l'est moins) destinés à plonger la population dans la confusion et en fin de compte à la tromper.

L'ORTIE : Qu'est-ce qui va se passer maintenant ?

V.I.V.R.E : Nous espérons que ces décisions de justice constitueront pour tous les protagonistes à l'origine de ce funeste projet Inspira le début d'une prise de conscience salvatrice. ..\..\INSPIRA\Documentation\2018\2018_Carto-INSPIRA_2018.pdf . Sur la zone voisine Osiris sont déjà implantés 13 sites classés Seveso sur les 34 que comptent l'Isère. Et personne ne peut nous garantir que d'autres ne suivront pas sur le site Inspira. On aimerait bien que cette zone soit l'occasion de développer un nouveau modèle économique, certains voudraient y « faire de l'emploi » - si emploi il doit y avoir, car les chiffres annoncés sont de simples projections, personne n'étant en capacité de prévoir les entreprises accueillies – et de la taxe. Ce n'est pas notre conception, nous exigeons un projet articulé autour de modes de vie préservés, de modes de production et de déplacement économes en énergie et exempts de pollutions majeures. Mais il faut du courage pour se remettre en question et envisager ce futur propre.

L'ORTIE : Je suis d'accord pour dire qu'on manque de courage⁸ d'une manière générale. C'est un vieux projet initié par les élus locaux de gauche et les écologistes il y a quelques années ; alors qu'est-ce qui a changé pour qu'il y ait une telle opposition de votre part ?



V.I.V.R.E : On nous renvoie souvent à cette origine. Ce projet date effectivement d'une autre époque où l'environnement et la prise de conscience des agressions auxquelles nous sommes confrontés n'occupaient, hélas pas, la place qui est aujourd'hui la leur. Le dérèglement climatique auquel nous

sommes chaque jour exposés, comme les crises sanitaires traversées, nous obligent tous, aménageurs, politiques et citoyens. Des changements drastiques doivent être opérés dans nos modes de vie et de consommation si nous voulons espérer épargner à nos enfants et ceux qui leur succéderont les changements effrayants qui apparaissent déjà. Des principes d'action, moins délétères que ceux à l'origine de l'actuel projet Inspira peuvent en fonder la réédification salubre. Surconsommer ou détériorer des ressources naturelles ne doit plus constituer un droit pour certains pour qui la nature est formidablement résiliente et autorise l'amnésie du long terme. Il en va de même en ce qui concerne la compensation des atteintes à la biosphère permises par une loi qui autorise les dégradations puisque « compensées ». Ce projet Inspira doit impérativement être remis à plat, sa vocation, son périmètre et ses objectifs réexaminés à l'aune de la protection des biens communs que constituent l'eau, la terre et l'air que nous respirons tous, sans oublier la biodiversité, sans aucune pollution supplémentaire.

L'ORTIE : Le projet s'appuyait et faisait l'unanimité sur la trimodalité des transports.

V.I.V.R.E : La trimodalité des transports dont rêvent les aménageurs, c'est au final plutôt davantage de camions ; sont ainsi annoncés 2 700 camions par jour, ce qui ramené sur 12 heures d'activité quotidienne se traduit par 1 camion toutes les 15 secondes ajouté dans le trafic déjà surchargé du secteur. Il faut garder présent à l'esprit 1 que le trafic fluvial représente un très faible pourcentage de la part nationale (autour de 2%) et l'organisme Voies Navigables de France réclame en permanence des moyens qu'il n'obtient pas pour rénover le réseau fluvial ; 2 que le trafic ferroviaire est en baisse constante (11%) ; 3 que les transports routiers se taillent la part du lion (87%) <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-transports-edition-2023> -

L'ORTIE : La part du routier reste énorme

V.I.V.R.E : Ce n'est que la triste vérité. Pour information, le plus gros transporteur routier de France est la SNCF à travers sa filiale GEODIS - illustration de ce qui se passerait si le projet aboutissait en l'état. Nous ajoutons que partout dans le monde - même dans le cas où la multimodalité fonctionne à peu près - cela se traduit invariablement pas une hausse du trafic routier autour de la zone impactée dans un rayon de 50 km, et donc localement pour nous, par un nombre accru de camions sur les routes déjà surchargées du secteur.

Pour en revenir aux élus de gauche et les écologistes auxquels vous faites référence, le communiqué de presse

⁸ Cynthia Fleury, *La fin du courage*

publié en juin 2021, à la suite du premier jugement du TA de Grenoble, par le groupe Les Écologistes à la Région AURA est sans équivoque, et il est très révélateur de leur évolution. Ils nous apportent un soutien clair et net contre le projet Inspira <https://ecologieaura.fr/inspira/>.

L'ORTIE : Pour tout vous dire, je suis arrivé inquiet à ce projet à cause du développement du port dont je me suis laissé dire qu'il servira pour alimenter en bois local la chaudière de Gardanne. Comment se situe l'exécutif local et régional par rapport à vous, votre action ?

V.I.V.R.E : D'abord il semble qu'il y ait une volonté de ne pas savoir, ou pas trop, de ne pas trop se pencher sur les aspects néfastes de la productivité ; l'emploi c'est l'Alpha et l'Omega, quel qu'en soit le coût humain. Nous rappelons que les élus ont la responsabilité sanitaire des populations dont ils sont les représentants, ce qu'ils ont un peu trop tendance à oublier. On est loin du parler vrai. Et pour en revenir à votre question, si nous avons des rapports cordiaux avec les élus locaux, nous sommes en complet désaccord avec l'exécutif local et régional sur le projet Inspira.

L'ORTIE : Et la population locale ? S'implique-t-elle dans les dossiers écologiques ?

V.I.V.R.E : Pas suffisamment à notre goût, mais nous avons déjà pris plusieurs initiatives qui ont rassemblé. C'est donc possible et surtout indispensable, c'est une question démocratique. Nous espérons attirer une nouvelle génération qui prenne à bras le corps les problèmes environnementaux qui s'annoncent déjà dans notre quotidien. Nous comprenons tout à fait les actions citoyennes menées différemment de nos pratiques (cf. les Vergers du Turfu), mais qui tendent au même objectif de sobriété et de préservation de nos biens communs.



L'ORTIE : Quel a été votre angle d'attaque qui vous a fait gagner en justice ?

V.I.V.R.E : On s'est appuyé sur les conclusions de la commission d'enquête publique <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/38278/274904/file/Conclusions.pdf>, notamment sur les chiffres avancés en matière de prélèvement d'eau dans une nappe phréatique déjà en déficit. Toutes les études sérieuses vont dans ce sens d'une exigence de préservation de la ressource, et notamment celle effectuée par le SMIRCLAID (Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône Court-circuité de la Loire, de l'Ardèche, l'Isère et la Drôme) en 2015 [\INSPIRA\Documentation\2015\2015_02 Annexe 13-Etude](#)

[SMIRCLAID.pdf](#). Malgré tout, les aménageurs (à savoir la Région AURA, la communauté de communes EBER et le département de l'Isère) ont sciemment ignoré tous les clignotants au rouge sur ce point particulier de la ressource en eau.

Nous sommes des femmes et de hommes préoccupés du devenir de la portion de territoire qu'ils occupent et qui s'activent à tout mettre en œuvre pour y faire perdurer une existence digne de ce nom. Les conséquences dramatiques du dérèglement climatique dues à l'activité humaine ne nous laissent guère de choix. Nous avons la conscience de l'héritage que nous laisserons aux générations futures et nous devons agir.

En conclusion, nous aimerions rappeler cette citation qui résume bien notre action, à savoir : *"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puissent changer le monde. En fait, c'est toujours comme ça que ça s'est passé"*. (Margaret Mead, anthropologue américaine)

[Enquête publique unique projet Inspira - communes de salaise-Sur-Sanne, Sablons et Chanas - ARCHIVES 2018 - Archives - Rapports d'enquêtes - Mises à dispos en ition - Consultations - enquêtes publiques - concertations préalables - déclarations de projets - Publications - Les services de l'État en Isère \(isere.gouv.fr\)](#)

Commentaires de L'ORTIE : On n'a pas fini de voir la justice trancher en faveur de la santé des populations.

Voir cet exemple dans le Montana, parmi d'autres. <https://lareleveetlapeste.fr/historique-16-jeunes-ont-gagne-leur-proces-aux-etats-unis-pour-le-droit-a-un-environnement-sain/>

Mais c'est au risque de glisser dans une République des juges, qui n'est pas plus démocratique que la représentative. Quand la loi tranche, elle tranche d'abord la langue qui nous lie ; la justice c'est toujours l'échec de la parole. (Ce que ne faisaient pas les africains sous l'arbre à palabres, voir Jean Godefroy Bidima, *La palabre ; une juridiction de la parole*)

C'est le chemin que l'on risque de prendre si on n'invente pas de dispositifs pour rassembler la population majeure - ce qui devrait être obligatoire en démocratie - qui ne réclame pas de l'être d'ailleurs, pour faire des choix éclairés.

Les élus ne portent pas l'entière responsabilité de la situation car nous sommes tous nés Être de parole.

Mme Dezarnaud, Présidente de l'interco Entre Bièvre Et Rhône, présentera des contre-arguments dans le prochain N° de novembre.

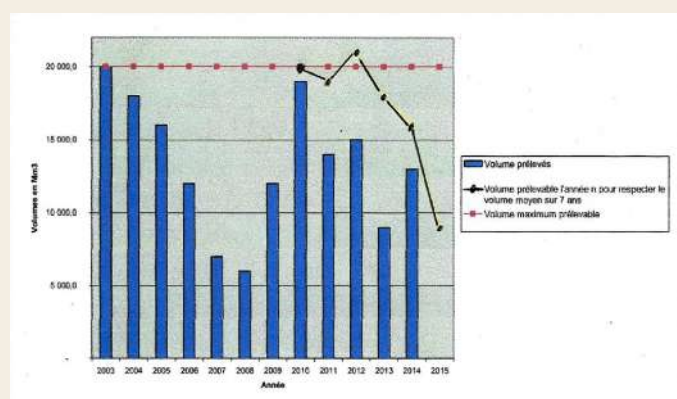


Règles de répartition entre les usages des volumes prélevés en eaux souterraines sur le bassin-versant

Une des missions des SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est de veiller à l'équilibre quantitatif des eaux souterraines et superficielles à long terme. Pour cela, le SAGE Bièvre-Liers-Valloire (SAGE BLV) a fixé le volume prélevable disponible pour les activités humaines sur le bassin versant en adéquation avec les besoins des milieux aquatiques. Des volumes annuellement autorisés ont été décidés pour chacun des usages : production d'eau potable, usages industriels, usages agricoles (irrigation), usages des piscicultures.

Comment les choix ont-ils été faits ?

Une étude « volumes prélevables » a été réalisée entre 2010 et 2012 par deux bureaux d'études (ARTELIA et ASCONIT) pour faire un état des lieux et proposer des principes de répartition. Après expression d'un profond



désaccord d'une partie des usagers, une médiation a dû être engagée avec intervention d'un prestataire extérieur. L'étude, après avoir été amendée, a finalement été validée par la CLE (Commissions Locale de l'Eau - instance en charge de l'élaboration et de l'application du SAGE -) en novembre 2014. Un accord a ensuite été recherché pour l'attribution définitive des volumes aux différents usages : 2 séries de concertations par usage entrecoupées par deux « ateliers publics d'acteurs » entre décembre 2014 et mars 2016 où les volumes attribués ont été validés par la CLE (Commission Locale de l'Eau)

Le calcul des volumes annuellement attribués : le principe de la moyenne glissante sur 7 ans. L'étude avait montré que les prélèvements réalisés entre 2003 et 2009 étaient acceptables pour les milieux : la moyenne des prélèvements réalisés sur cette période n'entraînant pas de baisse durable du niveau de la nappe phréatique, les milieux n'étaient pas négativement impactés. C'est donc

cette période qui a été choisie comme référence pour définir les volumes disponibles.

L'attribution des volumes aux différents usages est annuelle. Pour tenir compte de l'inertie de la nappe et des besoins en eau différents d'une année à l'autre (notamment pour les usages agricoles et piscicoles), le principe du respect d'une consommation moyenne sur 7 ans a été retenu. Ainsi, pour attribuer le volume disponible de l'année, on totalise les consommations réelles des 6 années précédentes. Le volume attribué la septième année doit permettre de respecter la moyenne attribuée à l'usage .

Le principe de la moyenne glissante n'a pas été retenu pour les usages industriels. Le volume noté dans le tableau est le volume maximum prélevable, le même chaque année.

Pour les autres usages, il a en outre été décidé un volume

Le graphique ci-contre illustre le principe de la « moyenne glissante » : chaque point noir correspond au volume que l'usage est autorisé à prélever compte-tenu des prélèvements des 6 années précédentes. (Attention : ce graphique est fictif et ne correspond pas aux chiffres donnés dans le tableau du paragraphe suivant !)

prélevable maximum : volume à ne pas dépasser y compris au cas où le respect de la moyenne glissante le permettrait (année 2012 sur la graphique donné en exemple). Il s'agit des volumes maximum que les divers usages ont atteint au moins une fois au cours de la période de référence (2003 / 2009). Le total de ces volumes est supérieur au volume moyen disponible. Sur les années de référence les volumes maximum n'ont pas été atteints la même année par les 2 plus gros préleveurs (agriculteurs et pisciculteurs), ce qui ne justifiait pas de fixer un maximum tous usages confondus.

A noter que les volumes prélevés en nappe souterraine par les piscicultures sont rejetés, après traitement, dans les eaux superficielles ce qui permet, en période sèche, de soutenir les étiages des cours d'eau situés en aval dans la plaine de la Valloire.

Efficiences de la répartition ?

La répartition des volumes sur un bassin-versant est censée prévenir les arrêts sécheresse 4 années sur 5. Depuis 2020, première année de mise en œuvre du SAGE, seule l'année 2021 a été exempte d'arrêts sécheresse.

Les volumes autorisés

Prélèvements en eaux souterraines	Volumes en m3				
	Tous usages	Production d'eau potable	Usages industriels	Usages agricoles	Usage des piscicultures
Volume moyen disponible	54 736 000	6 718 000	1 479 000	15 763 000	30 776 000
	100%	12,27 %	2,70 %	28,80 %	56,23 %
Volume maximum disponible	Pas de maximum défini	7 030 000	1 479 000	26 953 000	34 074 000

Il aurait été judicieux de notre point de vue d'appliquer aux volumes prélevés sur les années de référence une sorte de « coefficient » de réduction pour tenir compte d'une possible baisse des précipitations due aux changements climatiques. En dehors du fait que cette proposition a été inaudible par les acteurs des divers usages, météo France, dans les années de discussion sur la répartition des volumes, n'annonçait pas clairement une évolution des précipitations orientées vers une baisse importante.

Suite aux récentes mesures annoncées en avril dernier par le Président de la République (53 mesures pour l'eau), l'élaboration d'un plan de gestion quantitative est rendue obligatoire pour tous les territoires, y compris ceux non pourvus d'un SAGE. Ainsi les PTGE (Plan de Territoire pour la Gestion de l'eau), vont remplacer à terme les PGRE avec obligation d'intégrer dans ces plans des objectifs chiffrés de réduction de la consommation de tous les usages.

2 commentaires de L'ORTIE :

- Il y a plusieurs nappes phréatiques sur le territoire. Celle dont il est question dans cet article (voir illustration dans L'ortie n° 16) n'est pas celle concernée par le projet Inspira et la platière dont il est question dans d'autres articles.

- La consommation d'eau potable ne représente que 12,27 %. Doit-on être précautionneux à titre individuel où attendre que "les chinois" (les gros consommateurs) commencent les efforts ? Suivant la logique "Que les autres commencent".

Le PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) est un document spécifiquement dédié à la gestion quantitative des masses d'eau (eaux souterraines et eaux superficielles). On y trouve une explication détaillée de la manière dont les règles de répartition ont été fixées. Ces règles ainsi que les volumes attribués à chaque usage sont repris dans une disposition du SAGE (disposition quantité.1.1.1) ainsi que dans la règle qui l'accompagne (règle n°1 du SAGE) et qui leur confère un caractère obligatoire (les règles du SAGE doivent être strictement appliquées = principe de conformité). Le PGRE comporte également une liste d'actions pour chacun des usages destinées à réaliser des économies d'eau. Chaque action fait l'objet d'une fiche détaillée avec estimation du coût et du volume potentiellement économisé. (PGRE pages 41 à 64).

Breaking news (Ça vient de sortir en français)

<https://reporterre.net/La-limite-planetaire-du-cycle-de-l-eau-ason-tour-depassee-29500>

On avait dépassé la limite planétaire pour l'eau verte (celle qu'on ne peut pas mesurer ; on vient de dépasser celle de l'eau bleue, celle potable que l'on sait mesurer, les nappes phréatiques.

"On est les champions ! On est les champions !"

Quelle est la différence entre une équipe de rugby qui gagne et nous ? Nous on n'est pas une équipe, on est les spectateurs.

Usages agricoles : comment se fait la répartition entre les irrigants
Chaque année le Préfet, via ses services (DDT : Direction Départementale des Territoires) transcrit le volume prélevable en autorisation loi sur l'eau. A charge de l'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective – structure gérée par la chambre d'agriculture) de répartir le volume disponible entre les irrigants, sur des critères dûment identifiés : nature des cultures, caractéristiques des parcelles irriguées..... (Par exemple, un maraîcher obtiendra, proportionnellement à la surface irriguée, une plus grande quantité d'eau qu'un céréalier).

Des relevés d'index sont demandés régulièrement aux irrigants, plus rapprochés en cas de prises d'arrêtés.

Photosynthèse

la chronique de Michel Roméas



Les champignons médicinaux :

Les champignons médicinaux sont, parmi les espèces de Fungi, des champignons qui produisent des métabolites ayant des propriétés thérapeutiques significatives ou bien qui peuvent être utilisés pour produire ces composés organiques intermédiaires par les méthodes de la biotechnologie.

La mycothérapie : est une médecine non conventionnelle utilisant des champignons médicinaux ou des extraits de ces champignons à des fins médicinales. C'est la nutrithérapie de demain.

La mycothérapie est une discipline en pleine expansion et donne régulièrement lieu à des congrès internationaux. Et pour cause : Parmi les 15000 espèces de champignons identifiées dans le monde, environ 700 ont une valeur thérapeutique connue. Certains sont intégrés depuis longtemps dans la médecine traditionnelle Chinoise, les plus réputés étant d'ailleurs les champignons Asiatique dont le Reishi, le Shiitaké ou le Maitaké, le Cordyceps, le Chaga, l'Hericium erinaceus, l'auricularia judae, etc...

Le chaga : inonotus obliquus, le polypore oblique que l'on retrouve sur les bouleaux dans les régions du nord, champignon parasite, agent de la pourriture fibreuse, vivant essentiellement au sein de la taïga, apparence du charbon de

bois brûlé et un basidiome (champignon) fertile ressemblant à une large croûte brune, se développant sous l'écorce. Cette espèce est utilisée sous sa forme de chancre, nommée chaga. Nombre de ses usages sont confirmés par des études scientifiques qui affirment des propriétés anti-inflammatoire, anti-oxydante, immunomodulatrice, hypoglycémiant et anticancéreuse, cependant, son innocuité reste à démontrer.

Innocuité : qui n'est pas toxique et plus largement, inoffensif pour l'être humain.

Le corps d'Otzi, début du néolithique, 5300 ans, trouvé en 1991 dans les montagnes entre l'Autriche et l'Italie, portait sur lui une sorte de bourse attachée à sa ceinture avec plusieurs champignons à l'intérieur, un amadouvier (Fomes fomentarius) probablement comme allume feu, un polypore du bouleau (Piptoporus betulinus) et un chaga (Inonotus obliquus).

Les principes actifs des champignons médicinaux sont peu assimilables lorsque ces derniers sont consommés entiers, du fait de la présence de chitine (rappel : la chitine molécule appartenant au groupe des glucides, après la cellulose, la chitine est le second biopolymère le plus abondant sur terre,



la chitine se retrouve plus particulièrement dans l'exosquelette (cuticule ou carapace) des insectes, crustacés et dans les parois cellulaires de la plupart des champignons et de nombreuses algues où elle joue le même rôle que la cellulose). Un composant qui limite leur absorption.

Pour profiter aux mieux de leurs vertus thérapeutiques, deux solutions s'offrent à vous : la consommation de poudre du mycélium du champignon, ou bien des extraits aqueux ou hydro-alcooliques vendus comme complément alimentaire.

C'est notamment grâce aux études du Dr Bruno Donatini, gastro-entérologue, hépatologue, cancérologue et immunologue, que l'on peut aujourd'hui se rendre compte des vertus de la mycothérapie. Dès la fin des années 1990, il s'intéresse au traitement par les champignons et notamment aux propriétés du mycélium qu'ils contiennent. Il découvre notamment que « les champignons peuvent être d'excellents immuno-stimulants et par ce biais- là, peuvent être d'excellents anti-viraux ». Mais il reste bien d'autres secrets à découvrir, que 2000 ans d'histoire n'ont pas encore révélé...

Les propriétés pharmacologiques de ces champignons « médicinaux » sont liées à la présence de polysaccharides tel que le bêta-D-glucane qui stimule le système immunitaire, mais également de terpènes, de phénols, de stérols, de fibres et de divers peptides.

C'est en Asie que l'on retrouve les premières traces d'utilisation de champignons médicinaux chinois ou « mycothérapie ». Bien qu'encore peu connue en Occident, la médecine des champignons fait partie intégrante de la pharmacopée chinoise. Depuis longtemps, les Asiatiques les consomment et les utilisent pour leurs propriétés médicinales, différentes selon l'espèce du champignon.

Le docteur Donatini défend l'utilisation du mycélium, qu'il propose sous forme de poudre à utiliser comme un véritable aliment thérapeutique. Contrairement à celui de complément alimentaire, le statut réglementaire de l'aliment n'implique ni culture hors-sol, ni ambiance stérile, ce qui permet de conserver les précieuses endobactéries vivantes. La consommation d'extraits titrés offre quant à elle une stabilité dans la teneur en principes actifs, ainsi que des produits stériles. Les laboratoires Biophytarom, par exemple, commercialisent depuis 10 ans des extraits secs de *Ganoderma lucidum* et depuis peu d'*Hericium erinaceus*.

Cet engouement se traduit par la multiplication des études scientifiques publiées sur le sujet qui visent à prouver les bienfaits sur la santé, de diverses espèces de champignons, mais surtout par l'apparition sur le marché de compléments alimentaires fabriqués à partir de champignons. Sous forme de gélules, comprimés et ampoules, fabriqués à partir de poudres et/ou d'extraits.

Il est donc préférable pour les consommateurs, de manière à limiter les risques d'une fabrication douteuse, d'acheter ces compléments alimentaires dans des enseignes physiques en privilégiant les produits labellisés agriculture biologique.

Le *Cordyceps sinensis*, grâce à son large champ d'actions, suscite l'engouement des ramasseurs de champignons de l'Himalaya pour le commercialiser, d'où sa raréfaction qui pourra peut-être contribuer à sa disparition.



Une molécule qui en petite quantité soigne, peut-être un poison mortel en grande quantité. Voir les morts dus au paracétamol. <https://www.doctissimo.fr/medicaments/news/hausse-overdoses-paracetamol> Voir le CO2 dans l'atmosphère qui sert d'aliment pour les plantes, mais empoisonnent tout le vivant à grosses doses. Les champignons atomiques ne sont bons pour personne et à aucune dose. Evitez les à tout prix !

OLIVIER HAMANT ANTIDOTE AU CULTE DE LA PERFORMANCE

LA ROBUSTESSE DU VIVANT



J'ai demandé à Olivier Hamant de présenter son petit ouvrage. Un grand merci pour cette contribution.

Olivier Hamant est biologiste, directeur de l'institut Michel Serres et chercheur à l'INRAE, au sein de l'école normale supérieure de Lyon. En 2022, il publie *La troisième voie du vivant* (Odile Jacob) et en 2023 a contribué au *Manifeste pour une santé commune*.

Vers la république de la robustesse

Les turbulences politiques actuelles sont autant de signaux faibles d'une cinquième république fragile. **Alors inversons l'équation : et si nous construisions sur l'instabilité une autre république, robuste ?**

Mois après mois, année après année, les organes de décisions de notre république montrent des signes de faiblesse. Par exemple, le Sénat (avec une majorité à droite) a voté en mars 2023 un amendement réduisant l'aide médicale aux étrangers à peau de chagrin, contredisant ainsi à la constitution de l'OMS selon laquelle « *la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain* ». Heureusement, cette forfaiture n'est pas allée plus loin, mais cela donne un avant-goût de ce que de futurs gouvernements plus droitiers pourraient engager. Le passage en force de la réforme des retraites via l'article

49.3 a mis à nu la faiblesse d'un système politique face à une opinion publique qui a compris en quoi cette réforme est idéologique, injuste, injustifiée, et inefficace^{1,2,3}. Localement, de nombreux projets d'infrastructures (autoroutes, méga-bassines, etc.) sont votés alors même qu'ils nourrissent des futurs obsolètes.



Notre cinquième république a été créée au milieu des trente glorieuses, une période de croissance économique, d'apparente abondance matérielle, dans un imaginaire de stabilité et de paix durable. Aujourd'hui, une série de crises (financières, sociales, sanitaires, énergétiques, écologiques...) nous fait entrer de plain-pied dans un siècle de décroissance économique subie, avec des pénuries matérielles multiples et dans la réalité des instabilités climatiques et géopolitiques mondiales. Les hoquets de plus en plus bruyants de la cinquième république sont les symptômes de son inadéquation à l'époque.

Les appels à une sixième république ou à une république écologique⁴ ne sont pas neufs. **Alors, tentons autre chose**. Inversons l'équation. **Et si les turbulences n'étaient pas une conséquence à éviter, mais plutôt notre principal guide pour réinventer les institutions ?**

Dans un monde qui change tout le temps et passe de crise en crise, la valeur qui monte n'est plus l'efficacité, car celle-ci nous enferme dans une voie étroite, et donc fragile. Dans un monde turbulent, il faut au contraire nourrir la robustesse, c'est-à-dire, **maintenir le système stable à court terme et viable à long terme, en considérant les fluctuations avant la performance**. Dit autrement, **il ne s'agit plus d'optimiser, mais au contraire de construire l'adaptabilité** ; aller contre l'efficacité pour garantir des marges de manœuvres suffisantes. A quoi pourrait ressembler une telle république de la robustesse ?

Tout d'abord, dans cette nouvelle république, c'est le dernier kilomètre de la démocratie qui fait la société. On passe du palais de l'Élysée aux édiles du pays. La république devient modulaire et distribuée : **les**

citoyens font face aux crises collectivement dans le monde associatif et à l'échelle des communes et des régions d'abord. Le rôle des territoires dans un monde fluctuant est donc de fournir et de garantir l'accès à tous les services essentiels, localement, et même si cela implique de nombreux doublons. On ne centralise plus les maternités par exemple. La redondance est en effet le premier ingrédient évident de robustesse. **L'accès garanti à l'eau, à l'alimentation, au logement et aux soins, bref les capacités à gérer le risque, devient l'indicateur phare d'une région,** bien avant sa compétitivité ou sa capacité d'exportation à l'international. Loin d'être un repli sur soi, cette décentralisation oblige au contraire à une plus forte coopération locale, et engage de nouvelles formes d'éducation pour son apprentissage. Cette délégation de pouvoir aux collectivités territoriales ne correspond pas non plus à un désengagement de l'État. Comme l'avait décrit l'économiste Elinor Ostrom⁵, la gouvernance durable des biens communs requiert une reconnaissance par une entité extérieure. Le rôle de l'État est donc surtout d'autoriser ces initiatives locales, de les stimuler et de les faire résonner entre territoires.

Ensuite, dans la république de la robustesse, le temps long est inversé. Il ne s'agit plus de faire des grands plans pour l'avenir, comme on le faisait dans la république ancienne. Au contraire, **dans un monde en perpétuel changement et avec des événements extrêmes (dôme de chaleur, inondations, etc.), notre seule certitude est le maintien de l'incertitude.** Par conséquent, le long terme n'existe plus : il ne s'agit plus d'« aller vers » mais de « vivre avec ». Le temps long n'est donc plus une injonction vaine ou même une contrainte d'entrée ; il devient un produit de sortie : c'est la densité et la richesse des liens locaux au présent qui autorisent le temps long. Dans la république de la robustesse, la pénurie de ressources stimule l'abondance des interactions, qui elle-même permet la soutenabilité⁶.

Enfin, et que ce soit dans la république ancienne ou nouvelle, le premier rôle de l'État est d'empêcher la guerre civile, en garantissant les règles communes du vivre ensemble. Trois outils sont disponibles pour y parvenir. Tout d'abord, les règles doivent être claires et simples pour être appréhendables par tous les citoyens. La sobriété de textes institutionnels peu personnalisés autorise une part d'hétérogénéité opérationnelle dans les territoires. Ensuite, société et

politique sont réconciliées, notamment via les conventions de citoyens tirés au sort. Paradoxalement, un citoyen moins compétent mais désintéressé peut pousser la loi plus loin qu'un professionnel de la politique, notamment sur les grands enjeux. Enfin, la redistribution assure la justice fiscale. Alors que les 500 plus grandes fortunes françaises ont multiplié par 5 la valeur de leur patrimoine en dix ans, passant de 10% à plus de 40% du PIB, l'évidence du dérèglement fiscal condamne une république obsolète¹. **Ces trois outils – règles simples, participation citoyenne, justice fiscale – vont contre l'optimisation et la performance à court terme, pour alimenter la robustesse sociale.**

La république de la robustesse est donc inversée à plus d'un titre, car elle accompagne un monde en basculement⁷. Elle fait aussi sa mue écologique : **la nouvelle république fait appel en partie aux leçons de robustesse du vivant** : modularité, décentralisation, diversité, redondance, auto-organisation, coopération, « vivre avec » avant d'« aller vers », aléatoire, incohérence... **Préférer l'adaptabilité à la performance.** Finalement, la république de la robustesse, c'est une république inspirée du contrat naturel de Michel Serres⁸. **C'est enfin la république des Terriens, vivant avec et dans un monde fluctuant et où l'intelligence se définit d'abord comme la capacité à s'adapter, collectivement.**

Références

1. Thomas Piketty : « Emmanuel Macron ne cherche même plus à faire semblant et à jouer au modernisateur de l'Etat social ». Le Monde.fr (2023).
2. Ruffier, R. Réforme des retraites : la meilleure réponse à la mauvaise question ? Les enquêtes de L'Arrière-Cour <https://www.larrierecour.fr/2023/02/24/reforme-des-retraites-la-meilleure-reponse-a-la-mauvaise-question/> (2023).
3. J.Vercherand. Réforme des retraites : « En s'appuyant sur un logiciel économique erroné, la droite puis la Macronie persistent depuis vingt ans dans une impasse ». Le Monde.fr (2023).
4. Bourg, D. Pour une 6e République écologique. (Odile Jacob, 2011).
5. Ostrom, E. Governing the commons: the evolution of institutions for collective action. (Cambridge University Press, 1990).
6. O. Hamant. « Que pourrait-on souhaiter pour ce premier mandat de l'ère pénurique ? ». Le Monde.fr (2022).
7. Inversion #1/3 - Olivier Hamant - Cours public 2023. (2023).
8. Serres, M. Le contrat naturel. (Éditions F. Bourin, 1990).

Pour celles et ceux qui ont oublié la fable de la Fontaine, **Le chêne et le roseau.**

<http://www.la-fontaine-ch-thierry.net/chenroso.htm>
